PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 1985-1990

Québec

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES 1985-1990

Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires

Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la science et de la Technologie
Direction générale de l'enseignement
et de la recherche universitaires
Direction des ressources matérielles
et financières
Service du Budget de fonctionnement
1035, De La Chevrotière
Édifice «G», 20e étage
QUÉBEC (Québec)
G1R 5A5
(418) 643-7612

ISSN 0823-9029

Dépôt légal: premier trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec

©: Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la science et de la Technologie

DÉCRET

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

NUMÉRO 1206-85

19 JUIN 1985

CONCERNANT l'approbation du plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1er juin 1985 au 31 mai 1990

ATTENDU QU'en vertu de l'article 2 de la Loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., c. I-17), le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie est "autorisé à préparer chaque année pour tout établissement universitaire du Québec, après avoir demandé les avis requis, tout plan d'investissements universitaires pour les cinq années suivantes, divisé en tranches annuelles";

ATTENDU QU'en vertu de l'article 4 de cette loi, ce plan quinquennal "doit indiquer en détail l'objet et le montant des investissements pour la première année, et contenir un état des investissements prévus pour les années subséquentes" et être approuvé par le gouvernement;

ATTENDU QUE les investissements du plan quinquennal se regroupent dans deux grandes enveloppes, l'une dite engagée et faisant état des projets ayant dépassé le stade d'approbation de principe, l'autre dite non engagée et faisant état des projets dont l'étude des dossiers justificatifs n'est pas terminée;

ATTENDU QUE les projets de l'enveloppe non engagée seront considérés comme faisant partie de l'enveloppe engagée lorsqu'ils auront dépassé le stade d'approbation de principe;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 6 de la même loi, "le ministre est autorisé à verser aux établissements universitaires les subventions accordées en vertu de la présente loi suivant les modalités convenues avec eux et à payer chaque année la totalité ou une partie du principal et de l'intérêt de tout emprunt contracté par un tel établissement et visé à l'article 5, jusqu'à concurrence du montant autorisé pour l'année en cours";

1206-85

ATTENDU QUE, conformément à la même loi, il y a lieu d'approuver le plan quinquennal d'investissements universitaires qui a été préparé pour la période du 1er juin 1985 au 31 mai 1990 et dont l'objet et le montant des investissements, pour la première année, ainsi que l'état des investissements prévus pour les années subséquentes apparaissent dans l'annexe "A" ci-attachée;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 4 de la Loi sur le Conseil des universités (L.R.Q., c-58), le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie a soumis à l'avis du Conseil le plan quinquennal d'investissements universitaires.

IL EST ORDONNÉ EN CONSÉQUENCE sur la proposition du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie:

1) QUE le plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période du 1er juin 1985 au 31 mai 1990 ci-annexé soit approuvé, sous réserve de révision annuelle, conformément à l'article 4 de la Loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., c.I-17);

2) QUE les projets de l'enveloppe non engagée, inscrits dans ce plan quinquennal, soient considérés comme faisant partie de l'enveloppe engagée de ce plan lorsqu'ils auront dépassé le stade d'approbation de principe;

3) QUE tout projet non autorisé au plan quinquennal et entrepris par un établissement devra s'autofinancer à l'investissement et au fonctionnement.

le Greffier du Conseil exécutif

Louis Bernard

TABLE DES MATIÈRES
DES TABLEAUX

	Pages
Sommaire	2
Sommaire par université	4
Solde non réparti par établissement	7
Université Bishop	8
Université Concordia	9
École des hautes études commerciales	11
Université Laval	12
Université McGill	13
Université de Montréal	15
École Polytechnique	17
Université du Québec à Montréal	18
Université du Québec à Trois-Rivières	19
Université du Québec à Chicoutimi	20
Université du Québec à Rimouski	21
Université du Québec à Hull	22
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	23
Institut national de la recherche scientifique	24
Institut Armand Frappier	25
École nationale d'administration publique	26
École de technologie supérieure	27
Télé-université	28
Université du Québec (siège social)	29
Université de Sherbrooke	30
Enveloppes annuelles 1985-1986 (sommaire)	31
Enveloppes annuelles 1984-1985 révisées (sommaire)	44
Liste des prélèvements	56

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

SOMMAIRE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	14023	47641	14988	12059	10321	12535	0	111567
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7800	14400	61712	69508	50931	37219	0	241570
FONDS ET DONS	3600	11000	15900	14000	6500	0	0	51000
AUTOFINANCEMENT	327	60	100	0	0	0	0	487
	11727	29146	81398	85194	59117	38905	0	305487

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

SOMMAIRE (SUITE)

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	21823	62041	76700	81567	61252	49754	0	353137
AUTOFINANCEMENT	327	60	100	0	0	0	0	487
FONDS ET DONS	3600	11000	15900	14000	6500	0	0	51000
	25750	73101	92700	95567	67752	49754	0	404624

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

SOMMAIRE PAR UNIVERSITE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
UNIVERSITE BISHOP								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	324	326	327	272	342	0	1591
UNIVERSITE CONCORDIA								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	4074	9491	11349	7632	3765	0	36311
FONDS ET DONS	3600	0	3000	4400	4000	0	0	15000
	3600	4074	12491	15749	11632	3765	0	51311
ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	2452	1912	690	479	399	502	0	6434
UNIVERSITE LAVAL								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	7476	7513	7530	6266	7876	0	36661
UNIVERSITE MCGILL								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	7601	7639	7656	6371	8008	0	37275
FONDS ET DONS	0	10600	7600	5600	2500	0	0	26300
	0	18201	15239	13256	8871	8008	0	63575
UNIVERSITE DE MONTREAL								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	500	7526	8925	9180	5972	7507	0	39610
FONDS ET DONS	0	400	4300	3000	0	0	0	7700
	500	7926	13225	12180	5972	7507	0	47310
ECOLE POLYTECHNIQUE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	3000	5938	4509	1676	2107	0	17230
FONDS ET DONS	0	0	1000	1000	0	0	0	2000
	0	3000	6938	5509	1676	2107	0	19230

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

SOMMAIRE PAR UNIVERSITE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	5381	14503	24353	19543	4721	0	68501
UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	1019	1024	1026	854	1073	0	4996
UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	994	999	1001	833	1047	0	4874
UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	327	329	329	274	345	0	1604
UNIVERSITE DU QUEBEC A HULL								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	447	449	450	374	471	0	2191
UNIVERSITE DU QUEBEC EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	145	146	146	122	153	0	712
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	3962	1368	1171	974	1224	0	8699

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

SOMMAIRE PAR UNIVERSITE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
INSTITUT ARMAND FRAPPIER								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	715	719	721	600	754	0	3509
ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	90	90	90	75	94	0	439
ECOLE DE TECNOLOGIE SUPERIEURE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	11071	1294	1003	364	302	380	0	14414
TELE-UNIVERSITE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	161	161	162	135	169	0	788
UNIVERSITE DU QUEBEC-SIEGE SOCIAL								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	37	37	37	31	38	0	180
UNIVERSITE DE SHERBROOKE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	2670	2683	2689	2238	2813	0	13093
AUTOFINANCEMENT	327	60	100	0	0	0	0	487
	327	2730	2783	2689	2238	2813	0	13580

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

SOMMAIRE PAR UNIVERSITE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
SOLDE NON REPARTI PAR ETABLISSEMENT								
ENVELOPPE ENGAGEE								
RESERVE POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DU FONDS FCAR POUR L'AIDE ET LE SOUTIEN A LA RECHERCHE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	1686	1686	1686	1686	1686	0	8430
RESERVE POUR REPONDRE A DES DEMANDES PARTICULIERES DE RENOVATION URGENTE OU D'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	2000	2000	0	0	0	0	4000
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
RESERVE POUR EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES LIES AU VIRAGE TECHNOLOGIQUE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	3620	2940	2940	0	0	0	0	9500
RESERVE POUR EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES POUR LES EQUIPES DE RECHERCHE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	1380	2060	2060	0	0	0	0	5500
ENVELOPPE POUR L'ACQUISITION DE MICRO-ORDINATEURS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	2800	4200	2100	2100	0	0	0	11200
RESERVE POUR HAUSSE DE COUTS	0	0	1881	4212	4623	4679	0	15395

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE BISHOP

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	324	82	82	68	86	0	642
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	244	245	204	256	0	949
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	324	82	82	68	86	0	642
ENVELOPPE NON ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	244	245	204	256	0	949

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE CONCORDIA

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	3574	898	900	749	941	0	7062
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	2693	2699	2246	2824	0	10462
CONSTRUCTION DE BIBLIOTHEQUES AU CAMPUS S.G.WILLIAMS ET LOYOLA								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	500	5900	7750	4637	0	0	18787
FONDS ET DONS	3600	0	3000	4400	4000	0	0	15000
	3600	500	8900	12150	8637	0	0	33787

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE CONCORDIA (SUITE)

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
SOMMAIRE							
ENVELOPPE ENGAGEE							
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	3574	898	900	749	941	0	7062
ENVELOPPE NON ENGAGEE							
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	500	8593	10449	6883	2824	0	29249
FONDS ET DONS	3600	0	3000	4400	4000	0	0	15000
	3600	500	11593	14849	10883	2824	0	44249

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	476	120	120	100	126	0	942
AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	2452	1436	212	0	0	0	0	4100
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	358	359	299	376	0	1392
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	2452	1912	332	120	100	126	0	5042
ENVELOPPE NON ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	358	359	299	376	0	1392

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE LAVAL

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	7476	1878	1883	1567	1969	0	14773
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	5635	5647	4699	5907	0	21888
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	7476	1878	1883	1567	1969	0	14773
ENVELOPPE NON ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	5635	5647	4699	5907	0	21888

1206-85

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE MCGILL

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	7601	1910	1914	1593	2002	0	15020
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	5729	5742	4778	6006	0	22255
RENOVATION DE LA FACULTE DE MEDECINE ET ART DENTAIRE FONDS ET DONS	0	0	0	2500	2500	0	0	5000
RENOVATION ET CONSTRUCTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES FONDS ET DONS	0	4500	4500	0	0	0	0	9000
AGRANDISSEMENT DE LA FERME CAMPUS MACDONALD FONDS ET DONS	0	3000	0	0	0	0	0	3000
RENOVATION DE LA FACULTE DE GENIE FONDS ET DONS	0	3100	3100	3100	0	0	0	9300

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE MCGILL (SUITE)

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	7601	1910	1914	1593	2002	0	15020
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	5729	5742	4778	6006	0	22255
FONDS ET DONS	0	10600	7600	5600	2500	0	0	26300
	0	10600	13329	11342	7278	6006	0	48555

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE DE MONTREAL

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	7126	1790	1794	1493	1877	0	14080
ACQUISITION D'UNE FERME MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	500	400	100	0	0	0	0	1000
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	5371	5383	4479	5630	0	20863

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE DE MONTREAL

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	1664	2003	0	0	0	3667
FONDS ET DONS	0	400	4300	3000	0	0	0	7700
	0	400	5964	5003	0	0	0	11367
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	500	7526	1890	1794	1493	1877	0	15080
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	7035	7386	4479	5630	0	24530
FONDS ET DONS	0	400	4300	3000	0	0	0	7700
	0	400	11335	10386	4479	5630	0	32230

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

ECOLE POLYTECHNIQUE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	2000	503	504	419	527	0	3953
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	1507	1510	1257	1580	0	5854
AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	1000	3928	2495	0	0	0	7423
FONDS ET DONS	0	0	1000	1000	0	0	0	2000
	0	1000	4928	3495	0	0	0	9423
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	2000	503	504	419	527	0	3953
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	1000	5435	4005	1257	1580	0	13277
FONDS ET DONS	0	0	1000	1000	0	0	0	2000
	0	1000	6435	5005	1257	1580	0	15277

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE DU QUEBEC A MONTREAL

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	4481	1126	1128	939	1180	0	8854
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	3377	3385	2816	3541	0	13119
PHASE II DU CAMPUS (INCLUANT PAVILLON ART IV) MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	900	10000	19840	15788	0	0	46528
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	4481	1126	1128	939	1180	0	8854
ENVELOPPE NON ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	900	13377	23225	18604	3541	0	59647

1206-85

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	1019	256	257	214	268	0	2014
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	768	769	640	805	0	2982
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	1019	256	257	214	268	0	2014
ENVELOPPE NON ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	768	769	640	805	0	2982

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	994	250	250	208	262	0	1964
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	749	751	625	785	0	2910
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	994	250	250	208	262	0	1964
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	749	751	625	785	0	2910

1206-85

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	327	82	82	69	86	0	646
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	247	247	205	259	0	958
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	327	82	82	69	86	0	646
ENVELOPPE NON ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	247	247	205	259	0	958

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE DU QUEBEC A HULL

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	447	112	113	94	118	0	884
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	337	337	280	353	0	1307
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	447	112	113	94	118	0	884
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	337	337	280	353	0	1307

1206-85

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE DU QUEBEC EN ABITIBI-TEMISCAMINGUE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	145	37	37	31	38	0	288
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	109	109	91	115	0	424
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	145	37	37	31	38	0	288
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	109	109	91	115	0	424

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	1162	292	293	244	306	0	2297
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	876	878	730	918	0	3402
ACQUISITION ET REAMENAGEMENT D'UNE ECOLE POUR I.N.R.S.-SANTE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	2800	200	0	0	0	0	3000
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	1162	292	293	244	306	0	2297
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	2800	1076	878	730	918	0	6402

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

INSTITUT ARMAND FRAPPIER

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	715	180	180	150	189	0	1414
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	539	541	450	565	0	2095
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	715	180	180	150	189	0	1414
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	539	541	450	565	0	2095

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	90	23	23	19	24	0	179
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	67	67	56	70	0	260
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	90	23	23	19	24	0	179
ENVELOPPE NON ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	67	67	56	70	0	260

1206-85

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

ANNEXE "A"
PAGE 27

ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	361	91	91	76	95	0	714
ACQUISITION ET REAMENAGEMENT DE L'ECOLE EMILE NELLIGAN								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	11071	933	640	0	0	0	0	12644
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	272	273	226	285	0	1056
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	11071	1294	731	91	76	95	0	13358
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	272	273	226	285	0	1056

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

TELE-UNIVERSITE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE							
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	161	40	41	34	42	0	318
ENVELOPPE NON ENGAGEE							
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	121	121	101	127	0	470
SOMMAIRE							
ENVELOPPE ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	161	40	41	34	42	0	318
ENVELOPPE NON ENGAGEE MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	121	121	101	127	0	470

1206-85

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE DU QUEBEC SIEGE SOCIAL

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	37	9	9	8	10	0	73
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	28	28	23	28	0	107
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	37	9	9	8	10	0	73
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	28	28	23	28	0	107

PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
PAR NATURE D'INVESTISSEMENTS ET PAR SOURCES DE FINANCEMENTS

UNIVERSITE DE SHERBROOKE

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

	ANNEES PRECEDENTES	PLAN QUINQUENNAL 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	ANNEES SUIVANTES	TOTAL
ENVELOPPE ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	2670	671	672	560	703	0	5276
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
REAMENAGEMENTS,RENOVATIONS ET ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	2012	2017	1678	2110	0	7817
PARC DE STATIONNEMENT								
AUTOFINANCEMENT	327	60	100	0	0	0	0	487
SOMMAIRE								
ENVELOPPE ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	2670	671	672	560	703	0	5276
ENVELOPPE NON ENGAGEE								
MIN. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	0	0	2012	2017	1678	2110	0	7817
AUTOFINANCEMENT	327	60	100	0	0	0	0	487
	327	60	2112	2017	1678	2110	0	8304

ENVELOPPES ANNUELLES

MONTANTS INSCRITS EN 1985-1986 AU PLAN QUINQUENNAL 1985-1990

EN MILLIERS DE DOLLARS

	ENVELOPPE 1985-1986 (A)(1)	AJUSTEMENT SUITE A LA REVISION DE L'ENVELOPPE 1984-1985 (B)(2)	ENVELOPPE AJUSTEE 1985-1986 (C)(3)	ENVELOPPE AUTORISEE 1985-1986 (D)(4)	RESERVE POUR LES PRELEVEMENTS (E)(5)	MONTANT INSCRIT EN 1985-1986 (F)(6)
BISHOP	447	22	469	355	31	324
CONCURDIA	4995	167	5162	3911	337	3574
H.E.C.	600	87	687	521	45	476
LAVAL	10741	57	10798	8182	706	7476
MCGILL	10384	595	10979	8319	718	7601
MONTREAL	10453	-160	10293	7799	673	7126
POLYTECNIQUE	2814	75	2889	2189	189	2000
QUEBEC U.Q.A.M.	5830	642	6472	4904	423	4481
U.Q.T.R.	1424	48	1472	1115	96	1019
U.Q.A.C.	1397	39	1436	1088	94	994
U.Q.A.R.	511	-39	472	358	31	327
U.Q.A.H.	647	-2	645	489	42	447
U.Q.A.T.	191	19	210	159	14	145
I.N.R.S.	1505	174	1679	1272	110	1162
I.A.F.	926	108	1034	783	68	715
E.N.A.P.	118	11	129	98	8	90
E.T.S.	458	63	521	395	34	361
T.E.L.U.Q.	171	61	232	176	15	161
SIEGE SOCIAL	58	-5	53	40	3	37
SOUS TOTAL QUEBEC	13236	1119	14355	10877	938	9939
SHERBROOKE	3867	-11	3856	2922	252	2670
TOTAL	57537	1951	59488	45075	3889	41186

(1) VOIR PAGE 32
(2) VOIR PAGE 44
(3) C=A+B
(4) D=C MULTIPLIE PAR 45075 DIVISE PAR 59488
(5) TOUS LES PRELEVEMENTS SONT ETABLIS AU PRORATA DE L'ENVELOPPE DE L'ANNEE 1985-1986
(6) F=D-E

ENVELOPPES ANNUELLES 1985-1986

EN MILLIERS DE DOLLARS

UNIVERSITES	RENOVATIONS ET REAMENAGEMENTS(1)	REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS MOBILIERS(2)	ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS(3)	TOTAL
BISHOP	197	145	105	447
CONCORDIA	2193	2609	193	4995
H.E.C.	257	223	120	600
LAVAL	3715	5255	1771	10741
MCGILL	4719	5326	339	10384
MONTREAL	3833	5039	1581	10453
POLYTECNIQUE	735	1184	895	2814
QUEBEC U.Q.A.M.	2121	2538	1171	5830
U.Q.T.R.	599	725	100	1424
U.Q.A.C.	540	779	78	1397
U.Q.A.R.	265	229	17	511
U.Q.A.H.	237	217	193	647
U.Q.A.T.	86	73	32	191
I.N.R.S.	198	1307	0	1505
I.A.F.	181	745	0	926
E.N.A.P.	63	54	1	118
E.T.S.	103	161	194	458
T.E.L.U.Q.	78	93	0	171
SIEGE SOCIAL	33	25	0	58
SOUS TOTAL QUEBEC	4504	6946	1786	13236
SHERBROOKE	1386	1814	667	3867
TOTAL	21539	28541	7457	57537

(1) VOIR PAGE 33
(2) VOIR PAGE 37
(3) VOIR PAGE 41

VALEUR ESTIMEE DU STOCK BRUT NORMALISE DE L'ENSEMBLE DES LOCAUX

	LOCAUX SPECIALISES(1)		LOCAUX NON SPECIALISES(1)				
	SURFACE BRUTE NORMALISEE(2) (A)	COUT NORMALISE AU M.C. BRUT (5) (B)	SURFACE BRUTE NORMALISEE(2) (C)	COUT NORMALISE AU M.C. BRUT (6) (D)	COEFFICIENT DE VETUSTE(3) (E)	COEFFICIENT DE RENOVATIONS ET REAMENAGEMENTS (F)	ENVELOPPE (G)(4)
BISHOP	1928	1052.74	14350	915.29	0.77	0.01	197
CONCORDIA	64478	1052.74	139099	915.29	0.89	0.01	2193
H.E.C.	2053	1052.74	25740	915.29	1.00	0.01	257
LAVAL	139531	1052.74	241369	915.29	0.99	0.01	3715
MCGILL	143213	1052.74	237400	915.29	0.78	0.01	4719
MONTREAL	130910	1052.74	243037	915.29	0.94	0.01	3833
POLYTECNIQUE	35319	1052.74	38841	915.29	0.99	0.01	735
QUEBEC U.Q.A.M.	57544	1052.74	156226	915.29	0.96	0.01	2121
U.Q.T.R.	15766	1052.74	47301	915.29	1.00	0.01	599
U.Q.A.C.	20846	1052.74	35031	915.29	1.00	0.01	540
U.Q.A.R.	3216	1052.74	22022	915.29	0.89	0.01	265
U.Q.A.H.	2894	1052.74	21499	915.29	0.96	0.01	237
U.Q.A.T.	613	1052.74	8726	915.29	1.00	0.01	86
I.N.R.S.	12063	1052.74	7750	915.29	1.00	0.01	198
I.A.F.	8179	1052.74	9771	915.29	0.97	0.01	181
E.N.A.P.	501	1052.74	6325	915.29	1.00	0.01	63
E.T.S.	4638	1052.74	5969	915.29	1.00	0.01	103
T.E.L.U.Q.	1991	1052.74	6231	915.29	1.00	0.01	78
SIEGE SOCIAL	22	1052.74	3609	915.29	1.00	0.01	33
SOUS TOTAL QUEBEC	128273	0.00	330460	0.00	0.00	0.00	4504
SHERBROOKE	44266	1052.74	99031	915.29	0.99	0.01	1386
TOTAL	689971	0.00	1369327	0.00	0.00	0.00	21539

(1) VOIR PAGE 35
(2) VOIR PAGE 34
(3) LA VETUSTE EST MESUREE A RAISON DE 0.01 PAR ANNEE AU-DELA DES 25 PREMIERES ANNEES DE L'EDIFICE; EN SOUSTRAYANT DE 1 LA SOMME OBTENUE, ON A LE COEFFICIENT DE VETUSTE.
(4) G = ((A X B) + (C X D)) DIVISE PAR E MULTIPLIE PAR F
(5) VOIR PAGE 36
(6) VOIR PAGE 36

SURFACE BRUTE NORMALISEE UTILISEE POUR LE CALCUL
DU BUDGET DE RENOVATIONS ET DE REAMENAGEMENTS

(EN M.C.)

UNIVERSITE	SURFACE NETTE NORMALISEE AJUSTEE						SURFACE BRUTE NORMALISEE	
	LOCAUX SPECIALISES(1)			LOCAUX NON SPECIALISES(1)				
	ESPACES NORMALISES(2) (A)	CLINIQUES(3) (B)	TOTAL (C)(4)	ESPACES NORMALISES(2) (D)	BATIMENTS DE FERME(3) (E)	TOTAL (F)(5)	LOCAUX SPECIALISES (G)(6)	LOCAUX NON SPECIALISES (H)(7)
BISHOP	1311	0	1311	9758	0	9758	1928	14350
CONCORDIA	43845	0	43845	94587	0	94587	64478	139099
H.E.C.	1396	0	1396	17503	0	17503	2053	25740
LAVAL	92354	2527	94881	157040	7091	164131	139531	241369
MCGILL	96236	1149	97385	148098	13334	161432	143213	237400
MONTREAL	81766	7253	89019	164174	1091	165265	130910	243037
POLYTECNIQUE	24017	0	24017	26412	0	26412	35319	38841
QUEBEC U.Q.A.M.	39130	0	39130	106234	0	106234	57544	156226
U.Q.T.R.	10721	0	10721	32165	0	32165	15766	47301
U.Q.A.C.	14175	0	14175	23821	0	23821	20846	35031
U.Q.A.R.	2187	0	2187	14975	0	14975	3216	22022
U.Q.A.H.	1968	0	1968	14619	0	14619	2894	21499
U.Q.A.T.	417	0	417	5934	0	5934	613	8726
I.N.R.S.	8203	0	8203	5270	0	5270	12063	7750
I.A.F.	5550	12	5562	5947	697	6644	8179	9771
E.N.A.P.	341	0	341	4301	0	4301	501	6325
E.T.S.	3154	0	3154	4059	0	4059	4638	5969
T.E.L.U.Q.	1354	0	1354	4237	0	4237	1991	6231
SIEGE SOCIAL	15	0	15	2454	0	2454	22	3609
SOUS TOTAL QUEBEC	87215	12	87227	224016	697	224713	128273	330460
SHERBROOKE	30089	12	30101	67341	0	67341	44266	99031
TOTAL	458229	10953	469182	908929	22213	931142	689971	1369327

(1) VOIR PAGE 35
(2) ESPACES NORMALISES 1984-1985 ESTIMES
(3) I.I.U.Q. 1984-1985
(4) C=A+B
(5) F=D+E
(6) G = C DIVISE PAR 0.68
(7) H = F DIVISE PAR 0.68

Locaux spécialisés

0200 - laboratoires d'enseignement
0400 - " " de recherches
1000 - services de communications
1300 - cliniques

Locaux non spécialisés

0100 - salles de cours
0300 - bureaux
0500 - bibliothèques
0600 - salles d'assemblées et d'expositions
0700 - équipements intérieurs de sport (excluant arénas)
0900 - services aux étudiants et au personnel et services alimentaires
1100 - services d'entretien
1400 - bâtiments de ferme

Coûts unitaires utilisés pour calculer l'enveloppe attribuée pour les réaménagements et les rénovations en 1985-1986

Catégorie d'espace	Coût au pi2 brut 1er janvier 1985 (1) A	Indice des coûts (Québec-Montréal) (2) B	Coût unitaire de construction C= A x B	Honoraires professionnels D= 10 % C	Coût unitaire total au 1er janvier 1985
Laboratoires	90,00 (3)	,965	86,85	8,69	95,54
Régulier	78,25 (4)	,965	75,51	7,55	83,06

1er janvier 1985= 95,54 pi^2 bruts ÷ ,0929= 1 028,42 $/m^2 bruts
83,06 pi^2 bruts ÷ ,0929= 894,08 $/m^2 bruts

1er décembre 1985= 95,54 (1er janvier 1985) x 1,0237= 97,80 pi^2 bruts ÷ ,0929= 1 052,74 $
83,06 (1er janvier 1985) x 1,0237= 85,03 pi^2 bruts ÷ ,0929= 915,29 $

---

(1) Coût unitaire médian extrait de la publication "Building Construction Cost Data 1985" de Robert Snow Means.
(2) Page 348 de la publication mentionnée en (1): (Montréal ,968 + Québec ,962) ÷ 2= ,965
(3) Pages 329 et 333 de la publication mentionnée en (1): Colleges, Sciences, Engineering, Laboratories 91,55 $
Research Laboratories and Facilities 88,45 $
Moyenne (91,55 + 88,45) ÷ 2= 90,00 $
(4) Page 329 de la publication mentionnée en (1): Colleges, Classrooms & Administration 78,25 $
(5) Statistique Canada, décembre 1984, catalogue 62-007, tableau 7,1 Montréal: Bâtiment institutionnel (3e trimestre 1983 à 3e trimestre 1984 soit 112,1 à 115,0= 2,59 % ÷ 11/12 mois= 2,37 %.

D.G.E.R.U. - D.R.M.F.
Le 10 avril 1985

REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS MOBILIERS

UNIVERSITES	LOCAUX SPECIALISES(1) SURFACE NETTE NORMALISEE (A)(2)	COUT NORMALISE AU M.C. (4) (B)	COEFFICIENT DE REMPLACEMENT (C)	MONTANTS ACCORDES (D)(6)	LOCAUX NON SPECIALISES(1) SURFACE NETTE NORMALISEE (E)(2)	COUT NORMALISE AU M.C. (5) (F)	COEFFICIENT DE REMPLACEMENT (G)	MONTANTS ACCORDES (H)(6)	ENVELOPPE (I)(3)
BISHOP	1311	386.98	0.1	51	9758	144.56	0.0667	94	145
CONCORDIA	43845	386.98	0.1	1697	94587	144.56	0.0667	912	2609
H.E.C.	1396	386.98	0.1	54	17503	144.56	0.0667	169	223
LAVAL	94881	386.98	0.1	3672	164131	144.56	0.0667	1583	5255
MCGILL	97385	386.98	0.1	3769	161432	144.56	0.0667	1557	5326
MONTREAL	89019	386.98	0.1	3445	165265	144.56	0.0667	1594	5039
POLYTECNIQUE	24017	386.98	0.1	929	26412	144.56	0.0667	255	1184
QUEBEC U.Q.A.M.	39130	386.98	0.1	1514	106234	144.56	0.0667	1024	2538
U.Q.T.R.	10721	386.98	0.1	415	32165	144.56	0.0667	310	725
U.Q.A.C.	14175	386.98	0.1	549	23821	144.56	0.0667	230	779
U.Q.A.R.	2187	386.98	0.1	85	14975	144.56	0.0667	144	229
U.Q.A.H.	1968	386.98	0.1	76	14619	144.56	0.0667	141	217
U.Q.A.T.	417	386.98	0.1	16	5934	144.56	0.0667	57	73
I.N.R.S.	8203	386.98	0.0	1127	5270	144.56	0.0000	180	1307
I.A.F.	5562	386.98	0.0	574	6644	144.56	0.0000	171	745
E.N.A.P.	341	386.98	0.1	13	4301	144.56	0.0667	41	54
E.T.S.	3154	386.98	0.1	122	4059	144.56	0.0667	39	161
T.E.L.U.Q.	1354	386.98	0.1	52	4237	144.56	0.0667	41	93
SIEGE SOCIAL	15	386.98	0.1	1	2454	144.56	0.0667	24	25
SOUS TOTAL QUEBEC	87227	0.00	0.0	4544	224713	0.00	0.0000	2402	6946
SHERBROOKE	30101	386.98	0.1	1165	67341	144.56	0.0667	649	1814
TOTAL	469182	0.00	0.0	19326	931142	0.00	0.0000	9215	28541

(1) VOIR PAGE 35
(2) VOIR PAGE 38
(3) I=D+H . POUR L'I.N.R.S. ET L'I.A.F., VOIR LES CALCULS A LA PAGE 39
(4) VOIR PAGE 40
(5) VOIR PAGE 40
(6) D=AXBXC ET H=EXFXG . POUR L'I.N.R.S. ET L'I.A.F. VOIR LES CALCULS A LA PAGE 39

SURFACES NETTES NORMALISEES UTILISEES POUR LE CALCUL DES BUDGETS DE REMPLACEMENT ET D'ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS

(EN M.C.)

UNIVERSITE	SURFACE NETTE NORMALISEE AJUSTEE — LOCAUX SPECIALISES(1)			LOCAUX NON SPECIALISES(1)		
	ESPACES NORMALISES(2) (A)	CLINIQUES(3) (B)	TOTAL (C)(4)	ESPACES NORMALISES(2) (D)	BATIMENTS DE FERME(3) (E)	TOTAL (F)(5)
BISHOP	1311	0	1311	9758	0	9758
CONCORDIA	43845	0	43845	94587	0	94587
H.E.C.	1396	0	1396	17503	0	17503
LAVAL	92354	2527	94881	157040	7091	164131
MCGILL	96236	1149	97385	148098	13334	161432
MONTREAL	81766	7253	89019	164174	1091	165265
POLYTECNIQUE	24017	0	24017	26412	0	26412
QUEBEC U.Q.A.M.	39130	0	39130	106234	0	106234
U.Q.T.R.	10721	0	10721	32165	0	32165
U.Q.A.C.	14175	0	14175	23821	0	23821
U.Q.A.R.	2187	0	2187	14975	0	14975
U.Q.A.H.	1968	0	1968	14619	0	14619
U.Q.A.T.	417	0	417	5934	0	5934
I.N.R.S.	8203	0	8203	5270	0	5270
I.A.F.	5550	12	5562	5947	697	6644
E.N.A.P.	341	0	341	4301	0	4301
E.T.S.	3154	0	3154	4059	0	4059
T.E.L.U.Q.	1354	0	1354	4237	0	4237
SIEGE SOCIAL	15	0	15	2454	0	2454
SOUS TOTAL QUEBEC	87215	12	87227	224016	697	224713
SHERBROOKE	30089	12	30101	67341	0	67341
TOTAL	458229	10953	469182	908929	22213	931142

(1) VOIR PAGE 35
(2) ESPACES NORMALISES 1984-1985 ESTIMES
(3) I.L.U.Q. 1984-1985
(4) C=A+B
(5) F=D+E

REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS MOBILIERS - I.N.R.S. ET I.A.F.

	VALEUR NORMALISEE DU STOCK DES EQUIPEMENTS MOBILIERS — LOCAUX SPECIALISES(1)			LOCAUX NON SPECIALISES(1)		
	SURFACE NETTE NORMALISEE(2) (A)	COUT NORMALISE AU M.C. NET (B)	VALEUR NORMALISEE (C)(3)	SURFACE NETTE NORMALISEE(2) (D)	COUT NORMALISE AU M.C. NET (E)	VALEUR NORMALISEE (F)(4)
I.N.R.S.	8203	386,98	3174397	5270	144,56	761831
I.A.F.	5562	386,98	2152383	6644	144,56	960457

	INVENTAIRE FINANCIER AU 31 MAI 1984(8)			COEFFICIENT DE REMPLACEMENT		
	LOCAUX SPECIALISES(1) (G)(5)	LOCAUX NON SPECIALISES(1) (H)(6)	TOTAL(8) (I)	LOCAUX SPECIALISES(1) (J)	LOCAUX NON SPECIALISES(1) (K)	ENVELOPPE (L)(7)
I.N.R.S.	11274163	2705713	13979876	0,1	0,0667	1307
I.A.F.	5743468	2562906	8306374	0,1	0,0667	745

(1) VOIR PAGE 35
(2) VOIR PAGE 38
(3) C=AXB
(4) F=DXE
(5) G = C DIVISE PAR (C + F) X I
(6) H = F DIVISE PAR (C + F) X I
(7) L=(GXJ)+(HXK)
(8) I.N.R.S.-ETATS FINANCIERS 1983-1984, NOTE 3
I.A.F.-ETATS FINANCIERS 1983-1984, NOTE 6

Coûts unitaires utilisés pour calculer l'enveloppe attribuée
pour les acquisitions d'équipements mobiliers en 1985-1986

Catégorie d'espace	Coût au pi^2 net 1er juin 1977	Indexation du 1er juin 1977 au 1er décembre 1984 (2)	Coût au pi^2 net 1984-1985	Indexation du 1er décembre 1984 au 1er décembre 1985 (3)	Coût au pi^2 net 1985-1986
Spécialisés	18,07 (1)	1,847	33,38	1,077	35,95
Non spécialisés	6,75 (1)	1,847	12,47	1,077	13,43

1er décembre 1984 spécialisés 33,38 + ,0929= 359,31 $/m^2 net
non-spécialisés 12,47 + ,0929= 134,23 $/m^2 net

1er décembre 1985 spécialisés 35,95 + ,0929= 386,98 $/m^2 net
non-spécialisés 13,43 + ,0929= 144,56 $/m^2 net

(1) Sous-comité des coûts normalisés page 29.
(2) Statistique Canada, décembre 1984, catalogue 62-007, tableau 16,2 - Meubles de bureaux et matériel de classement visibles - Juin 1977 à décembre 1984: 169,5 à 313,0.
(3) Voir 2, 4e trimestre 1983 au 4e trimestre 1984: 290,6 à 313,0 soit 7,7 %.

D.G.E.R.U. - D.R.M.F.
Le 10 avril 1985

VALEUR ESTIMEE DU STOCK NET NORMALISE DES EQUIPEMENTS MOBILIERS

	LOCAUX SPECIALISES(1)		LOCAUX NON SPECIALISES(1)				
	SURFACE NETTE NORMALISEE (A)(2)	COUT NORMALISE AU M.C. (B)	SURFACE NETTE NORMALISEE (C)(2)	COUT NORMALISE AU M.C. (D)	TAUX MOYEN DE VARIATION DES CLIENTELES 1981-1982 A 1984-1985 (E)(3)	COEFFICIENT DE FINANCEMENT (F)	ENVELOPPE (G)(4)
BISHOP	1311	386.98	9758	144.56	0.1092	0.5	105
CONCORDIA	43845	386.98	94587	144.56	0.0126	0.5	193
H.E.C.	1396	386.98	17503	144.56	0.0785	0.5	120
LAVAL	94881	386.98	164131	144.56	0.0586	0.5	1771
MCGILL	97385	386.98	161432	144.56	0.0111	0.5	339
MONTREAL	89019	386.98	165265	144.56	0.0542	0.5	1581
POLYTECNIQUE	24017	386.98	26412	144.56	0.1365	0.5	895
QUEBEC U.Q.A.M.	39130	386.98	106234	144.56	0.0768	0.5	1171
U.Q.T.R.	10721	386.98	32165	144.56	0.0227	0.5	100
U.Q.A.C.	14175	386.98	23821	144.56	0.0174	0.5	78
U.Q.A.R.	2187	386.98	14975	144.56	0.0107	0.5	17
U.Q.A.H.	1968	386.98	14619	144.56	0.1347	0.5	193
U.Q.A.T.	417	386.98	5934	144.56	0.0632	0.5	32
I.N.R.S.	8203	386.98	5270	144.56	0.0000	0.5	0
I.A.F.	5562	386.98	6644	144.56	0.0000	0.5	0
E.N.A.P.	341	386.98	4301	144.56	0.0044	0.5	1
E.T.S.	3154	386.98	4059	144.56	0.2153	0.5	194
T.E.L.U.Q.	1354	386.98	4237	144.56	0.0000	0.5	0
SIEGE SOCIAL	15	386.98	2454	144.56	0.0000	0.5	0
SOUS TOTAL QUEBEC	87227	0.00	224713	0.00	0.0000	0.0	1786
SHERBROOKE	30101	386.98	67341	144.56	0.0624	0.5	667
TOTAL	469182	0.00	931142	0.00	0.0000	0.0	7457

(1) VOIR PAGE 35
(2) VOIR PAGE 38
(3) VOIR PAGE 43.LORSQUE LE TAUX MOYEN DE VARIATION EST NEGATIF , ON INSCRIT ZERO .
(4) G=((AXB)+(CXD)XEXF . POUR L'I.N.R.S. ET L'I.A.F. VOIR LES CALCULS A LA PAGE 42.

LA METHODE UTILISEE POUR DETERMINER L'ENVELOPPE VISE A CE QUE L'INVENTAIRE FINANCIER DES EQUIPEMENTS MOBILIERS AU 31 MAI 1984 SOIT AU MOINS EGAL A 50 % DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 1984-1985

	I.N.R.S.	I.A.F.
BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN 1984-1985	17546500	19097600
MOINS:VENTES DE SERVICES ET DE PRODUITS	0	-5400000
SERVICES RENDUS A L'EXTERIEUR	0	0
SERVICES RENDUS A L'I.A.F. PRODUCTION INC.	0	-3008500
	17546500	10689100
INVENTAIRE FINANCIER MINIMUM DES EQUIPEMENTS MOBILIERS (50 %)	8773250	5344550
INVENTAIRE FINANCIER DES EQUIPEMENTS MOBILIERS AU 31 MAI 1984 (1)	13979876	8306374
ECART A COMBLER	0	0

(1) VOIR PAGE 39

TAUX MOYEN DE VARIATION DES CLIENTELES

UNIVERSITES	CLIENTELES 1981-1982 (1)	CLIENTELES 1982-1983 (1)	TAUX DE VARIATION 82-83/81-82	CLIENTELES 1983-1984 (1)	TAUX DE VARIATION 83-84/82-83	CLIENTELES 1983-1984 (2)	CLIENTELES 1984-1985 (2)	TAUX DE VARIATION 84-85/83-84	TAUX MOYEN DE VARIATION (2)
BISHOP	1063	1151	0.0828	1306	0.1347	1306	1450	0.1103	0.1092
CONCORDIA	16867	16782	-0.0050	17333	0.0328	17333	17504	0.0099	0.0126
H.E.C.	3508	3787	0.0795	4235	0.1183	4235	4394	0.0375	0.0785
LAVAL	21436	22581	0.0534	24532	0.0864	24916	25810	0.0359	0.0586
MCGILL	18606	19120	0.0276	19581	0.0241	20365	19991	-0.0184	0.0111
MONTREAL	21496	21910	0.0193	22868	0.0437	23628	25981	0.0996	0.0542
POLYTECNIQUE	2812	3428	0.2191	3821	0.1146	3821	4111	0.0759	0.1365
QUEBEC U.Q.A.M.	16703	17571	0.0520	19674	0.1197	19674	20831	0.0588	0.0768
U.Q.T.R.	5850	5788	-0.0106	6152	0.0629	6152	6249	0.0158	0.0227
U.Q.A.C.	3940	4015	0.0190	4065	0.0125	4065	4149	0.0207	0.0174
U.Q.A.R.	2578	2578	0.0000	2516	-0.0240	2516	2657	0.0560	0.0107
U.Q.A.H.	1652	1980	0.1985	2231	0.1268	2231	2407	0.0789	0.1347
U.Q.A.T.	950	1068	0.1242	1100	0.0300	1100	1139	0.0355	0.0632
I.N.R.S.	0	0	0.0000	0	0.0000	0	0	0.0000	0.0000
I.A.F.	0	0	0.0000	0	0.0000	0	0	0.0000	0.0000
E.N.A.P.	428	421	-0.0164	411	-0.0238	225	237	0.0533	0.0044
E.T.S.	464	697	0.5022	816	0.1707	816	794	-0.0270	0.2153
T.E.L.U.Q.	277	254	-0.0830	248	-0.0236	2078	1810	-0.1290	-0.0785
SIEGE SOCIAL	175	171	-0.0229	167	-0.0234	38960	40369	0.0362	-0.0034
SOUS TOTAL QUEBEC	0	0	0.0000	0	0.0000	0	0	0.0000	0.0000
SHERBROOKE	7619	8244	0.0820	8234	-0.0012	8453	9353	0.1065	0.0624
TOTAL	0	0	0.0000	0	0.0000	0	0	0.0000	0.0000

(1) CLIENTELES PUBLIEES DANS LE DOCUMENT 'POSITION RELATIVE DES UNIVERSITES QUEBECOISES',C'EST A DIRE EXCLUANT LES INTERNES ET LES RESIDENTS. POUR LA T.E.L.U.Q. ET LE SIEGE SOCIAL DE L'U.Q.NOUS AVONS UTILISE LE PERSONNEL EQUIVALENT A TEMPS COMPLET ET POUR L'E.N.A.P. . NOUS AVONS INCLUS LES ETUDIANTS DU PERFECTIONNEMENT.

(2) LES CLIENTELES 1983-1984 SONT PRESENTEES SUR UNE AUTRE BASE POUR LES RENDRE COMPARABLES AUX DONNEES BRUTES 1984-1985 FOURNIES RECEMMENT PAR LES UNIVERSITES . LES INTERNES ET LES RESIDENTS SONT INCLUS . POUR LA T.E.L.U.Q. NOUS PRENONS LES ETUDIANTS EQUIVALENTS A TEMPS COMPLETS. POUR L'E.N.A.P.,NOUS EXCLUONS LES ETUDIANTS DU PERFECTIONNEMENT ET POUR LE SIEGE SOCIAL DE L'U.Q. NOUS PRENONS LA VARIATION DE CLIENTELE DU RESEAU DE L'U.Q.

MONTANTS REVISES POUR LES ENVELOPPES ANNUELLES 1984-1985

EN MILLIERS DE DOLLARS

	ENVELOPPE REVISEE 1984-1985 (A)(1)	ENVELOPPE INITIALE 1984-1985 (B)(2)	AJUSTEMENT A EFFECTUER A L'ENVELOPPE 1985-1986 (C)(3)
BISHOP	351	329	22
CONCORDIA	4457	4290	167
H.E.C.	536	449	87
LAVAL	9205	9148	57
MCGILL	10231	9636	595
MONTREAL	7929	8089	-160
POLYTECNIQUE	2442	2367	75
QUEBEC U.Q.A.M.	5505	4863	642
U.Q.T.R.	1348	1300	48
U.Q.A.C.	1266	1227	39
U.Q.A.R.	448	487	-39
U.Q.A.H.	529	531	-2
U.Q.A.T.	172	153	19
I.N.R.S.	1490	1316	174
I.A.F.	910	802	108
E.N.A.P.	107	96	11
E.T.S.	492	429	63
T.E.L.U.Q.	220	159	61
SIEGE SOCIAL	53	58	-5
SOUS TOTAL QUEBEC	12540	11421	1119
SHERBROOKE	3021	3032	-11
TOTAL	50712	48761	1951

(1) VOIR PAGE 45
(2) VOIR PAGE 37 DU PLAN QUINQUENNAL 1984-1989
(3) C=A-B

REVISION DES ENVELOPPES ANNUELLES 1984-1985

EN MILLIERS DE DOLLARS

UNIVERSITES	RENOVATIONS ET REAMENAGEMENTS(1)	REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS MOBILIERS(2)	ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS(3)	TOTAL
BISHOP	169	121	61	351
CONCORDIA	2058	2399	0	4457
H.E.C.	239	199	98	536
LAVAL	3438	4715	1052	9205
MCGILL	4537	5034	660	10231
MONTREAL	3349	4278	302	7929
POLYTECNIQUE	652	1022	768	2442
QUEBEC U.Q.A.M.	1922	2226	1357	5505
U.Q.T.R.	566	663	119	1348
U.Q.A.C.	506	708	52	1266
U.Q.A.R.	247	201	0	448
U.Q.A.H.	203	187	139	529
U.Q.A.T.	80	65	27	172
I.N.R.S.	182	1308	0	1490
I.A.F.	165	745	0	910
E.N.A.P.	58	49	0	107
E.T.S.	102	153	237	492
T.E.L.U.Q.	86	100	34	220
SIEGE SOCIAL	31	22	0	53
SOUS TOTAL QUEBEC	4148	6427	1965	12540
SHERBROOKE	1189	1523	309	3021
TOTAL	19779	25718	5215	50712

(1) VOIR PAGE 46
(2) VOIR PAGE 49
(3) VOIR PAGE 53

VALEUR ESTIMEE DU STOCK BRUT NORMALISE DE L'ENSEMBLE DES LOCAUX

	LOCAUX SPECIALISES(1)		LOCAUX NON SPECIALISES(1)				
	SURFACE BRUTE NORMALISEE(2) (A)	COUT NORMALISE AU M.C. BRUT (5) (B)	SURFACE BRUTE NORMALISEE(2) (C)	COUT NORMALISE AU M.C. BRUT (6) (D)	COEFFICIENT DE VETUSTE(3) (E)	COEFFICIENT DE RENOVATIONS ET REAMENAGEMENTS ENVELOPPE (F)	(G)(4)
BISHOP	1737	993.00	12924	884.61	0.78	0.01	169
CONCORDIA	63846	993.00	137735	884.61	0.90	0.01	2058
H.E.C.	1979	993.00	24809	884.61	1.00	0.01	239
LAVAL	134824	993.00	233366	884.61	0.99	0.01	3438
MCGILL	145866	993.00	241482	884.61	0.79	0.01	4537
MONTREAL	120019	993.00	221168	884.61	0.98	0.01	3349
POLYTECNIQUE	32828	993.00	36100	884.61	0.99	0.01	652
QUEBEC U.Q.A.M.	54349	993.00	147550	884.61	0.96	0.01	1922
U.Q.T.R.	15521	993.00	46566	884.61	1.00	0.01	566
U.Q.A.C.	20424	993.00	34319	884.61	1.00	0.01	506
U.Q.A.R.	3046	993.00	20854	884.61	0.87	0.01	247
U.Q.A.H.	2682	993.00	19926	884.61	1.00	0.01	203
U.Q.A.T.	593	993.00	8426	884.61	1.00	0.01	80
I.N.R.S.	11641	993.00	7481	884.61	1.00	0.01	182
I.A.F.	7894	993.00	9465	884.61	0.98	0.01	165
E.N.A.P.	476	993.00	6004	884.61	1.00	0.01	58
E.T.S.	4768	993.00	6134	884.61	1.00	0.01	102
T.E.L.U.Q.	2285	993.00	7154	884.61	1.00	0.01	86
SIEGE SOCIAL	21	993.00	3484	884.61	1.00	0.01	31
SOUS TOTAL QUEBEC	123700	0.00	317363	0.00	0.00	0.00	4148
SHERBROOKE	40007	993.00	89499	884.61	1.00	0.01	1189
TOTAL	664806	0.00	1314486	0.00	0.00	0.00	19779

(1) VOIR PAGE 35
(2) VOIR PAGE 47
(3) LA VETUSTE EST MESUREE A RAISON DE 0.01 PAR ANNEE AU-DELA DES 25 PREMIERES ANNEES DE L'EDIFICE; EN SOUSTRAYANT DE 1 LA SOMME OBTENUE, ON A LE COEFFICIENT DE VETUSTE.
(4) G = ((A X B) + (C X D)) DIVISE PAR E MULTIPLIE PAR F
(5) VOIR PAGE 48
(6) VOIR PAGE 48

SURFACE BRUTE NORMALISEE UTILISEE POUR LE CALCUL
DU BUDGET DE RENOVATIONS ET DE REAMENAGEMENTS

(EN M.C.)

UNIVERSITE	SURFACE NETTE NORMALISEE AJUSTEE						SURFACE BRUTE NORMALISEE	
	LOCAUX SPECIALISES(1)			LOCAUX NON SPECIALISES(1)				
	ESPACES NORMALISES(2) (A)	CLINIQUES(3) (B)	TOTAL (C)(4)	ESPACES NORMALISES(2) (D)	BATIMENTS DE FERME(3) (E)	TOTAL (F)(5)	LOCAUX SPECIALISES (G)(6)	LOCAUX NON SPECIALISES (H)(7)
BISHOP	1181	0	1181	8788	0	8788	1737	12924
CONCORDIA	43415	0	43415	93660	0	93660	63846	137735
H.E.C.	1346	0	1346	16870	0	16870	1979	24809
LAVAL	89153	2527	91680	151598	7091	158689	134824	233366
MCGILL	98040	1149	99189	150874	13334	164208	145866	241482
MONTREAL	74369	7253	81613	149303	1091	150394	120019	221168
POLYTECNIQUE	22323	0	22323	24548	0	24548	32828	36100
QUEBEC U.Q.A.M.	36957	0	36957	100334	0	100334	54349	147550
U.Q.T.R.	10554	0	10554	31665	0	31665	15521	46566
U.Q.A.C.	13888	0	13888	23337	0	23337	20424	34319
U.Q.A.R.	2071	0	2071	14181	0	14181	3046	20854
U.Q.A.H.	1824	0	1824	13550	0	13550	2682	19926
U.Q.A.T.	403	0	403	5730	0	5730	593	8426
I.N.R.S.	7916	0	7916	5087	0	5087	11641	7481
I.A.F.	5356	12	5368	5739	697	6436	7894	9465
E.N.A.P.	324	0	324	4083	0	4083	476	6004
E.T.S.	3242	0	3242	4171	0	4171	4768	6134
T.L.L.U.Q.	1554	0	1554	4865	0	4865	2285	7154
SIEGE SOCIAL	14	0	14	2369	0	2369	21	3484
SOUS TOTAL QUEBEC	84103	12	84115	215111	697	215808	123700	317363
SHERBROOKE	27193	12	27205	60859	0	60859	40007	89499
TOTAL	441114	10953	452067	871611	22213	893824	664806	1314446

(1) VOIR PAGE 35
(2) ESPACES NORMALISES 1983-1984
(3) I.L.U.Q. 1984-1985
(4) C=A+B
(5) F=D+E
(6) G = C DIVISE PAR 0.68
(7) H = F DIVISE PAR 0.68

Coûts unitaires utilisés pour réviser l'enveloppe attribuée pour les réaménagements et les rénovations en 1984-1985

Catégorie d'espace	Coût au pi2 brut 1er janvier 1984 (1) A	Indice des coûts (Québec-Montréal) (2) B	Coût unitaire de construction C= A x B	Honoraires professionnels D= 10 % C	Coût unitaire total au 1er janvier 1984
Laboratoires	87,10 (3)	,9405	81,92	8,19	90,11
Régulier	77,60 (4)	,9405	72,98	7,30	80,28

1er janvier 1984= 90,11 pi^2 bruts ÷ ,0929= 969,96 $/m^2 bruts
80,28 pi^2 bruts ÷ ,0929= 846,16 $/m^2 bruts

1er décembre 1984= 90,11 (1er janvier 1984) x 1,0237= 92,25 pi^2 bruts ÷ ,0929= 993,00 $
80,28 (1er janvier 1984) x 1,0237= 82,18 pi^2 bruts ÷ ,0929= 884,61 $

(1) Coût unitaire médian extrait de la publication "Building Construction Cost Data 1984" de Robert Snow Means.
(2) Page 331 de la publication mentionnée en (1): (Montréal ,941 + Québec ,940) ÷ 2= ,9405
(3) Pages 311 et 316 de la publication mentionnée en (1): Colleges, Sciences, Engineering, Laboratories 90,50 $
Research Laboratories and Facilities 83,70 $
Moyenne (90,50 + 83,70) ÷ 2= 87,10 $
(4) Page 301 de la publication mentionnée en (1): Colleges, Classrooms & Administration 77,60 $
(5) Statistique Canada, décembre 1984, catalogue 62-007, tableau 7,1 Montréal: Bâtiment institutionnel (3e trimestre 1983 à 3e trimestre 1984 soit: 112,1 à 115,0= 2,59 % x 11/12 mois= 2,37 %

D.G.E.R.U. - D.R.M.F.
Le 10 avril 1985

REMPLACEMENT DES EQUIPEMENTS MOBILIERS

UNIVERSITES	LOCAUX SPECIALISES(1) SURFACE NETTE NORMALISEE (A)(2)	COUT NORMALISE AU M.C. (4) (B)	COEFFICIENT DE REMPLACEMENT (C)	MONTANTS ACCORDES (D)(6)	LOCAUX NON SPECIALISES(1) SURFACE NETTE NORMALISEE (E)(2)	COUT NORMALISE AU M.C. (5) (F)	COEFFICIENT DE REMPLACEMENT (G)	MONTANTS ACCORDES (H)(6)	ENVELOPPE (I)(3)
BISHOP	1181	359.31	0.1	42	8788	134.23	0.0667	79	121
CONCORDIA	43415	359.31	0.1	1560	93660	134.23	0.0667	839	2399
H.E.C.	1346	359.31	0.1	48	16870	134.23	0.0667	151	199
LAVAL	91680	359.31	0.1	3294	158689	134.23	0.0667	1421	4715
MCGILL	99189	359.31	0.1	3564	164208	134.23	0.0667	1470	5034
MONTREAL	81613	359.31	0.1	2932	150394	134.23	0.0667	1346	4278
POLYTECNIQUE	22323	359.31	0.1	802	24548	134.23	0.0667	220	1022
QUEBEC U.Q.A.M.	36957	359.31	0.1	1328	109334	134.23	0.0667	898	2226
U.Q.T.R.	10554	359.31	0.1	379	31665	134.23	0.0667	284	663
U.Q.A.C.	13888	359.31	0.1	499	23337	134.23	0.0667	209	708
U.Q.A.R.	2071	359.31	0.1	74	14181	134.23	0.0667	127	201
U.Q.A.H.	1824	359.31	0.1	66	13550	134.23	0.0667	121	187
U.Q.A.T.	403	359.31	0.1	14	5730	134.23	0.0667	51	65
I.N.R.S.	7916	359.31	0.0	1127	5087	134.23	0.0000	181	1308
I.A.F.	5368	359.31	0.0	574	6436	134.23	0.0000	171	745
E.N.A.P.	324	359.31	0.1	12	4083	134.23	0.0667	37	49
E.T.S.	3242	359.31	0.1	116	4171	134.23	0.0667	37	153
T.E.L.U.Q.	1554	359.31	0.1	56	4865	134.23	0.0667	44	100
SIEGE SOCIAL	14	359.31	0.1	1	2369	134.23	0.0667	21	22
SOUS TOTAL QUEBEC	84115	0.00	0.0	4246	215808	0.00	0.0000	2181	6427
SHERBROOKE	27205	359.31	0.1	978	60859	134.23	0.0667	545	1523
TOTAL	452067	0.00	0.0	17466	893824	0.00	0.0000	8252	25718

(1) VOIR PAGE 35
(2) VOIR PAGE 50
(3) I=D+H . POUR L'I.N.R.S. ET L'I.A.F., VOIR LES CALCULS A LA PAGE 51
(4) VOIR PAGE 52
(5) VOIR PAGE 52
(6) D=AXBXC ET H=EXFXG . POUR L'I.N.R.S. ET L'I.A.F. VOIR LES CALCULS A LA PAGE 51

SURFACES NETTES NORMALISEES UTILISEES POUR LE CALCUL DES BUDGETS DE REMPLACEMENT ET D'ACQUISITIONS D'EQUIPEMENTS MOBILIERS

(EN M.C.)

UNIVERSITE	SURFACE NETTE NORMALISEE AJUSTEE — LOCAUX SPECIALISES(1) — ESPACES NORMALISES(2) (A)	CLINIQUES(3) (B)	TOTAL (C)(4)	LOCAUX NON SPECIALISES(1) — ESPACES NORMALISES(2) (D)	BATIMENTS DE FERME(3) (E)	TOTAL (F)(5)
BISHOP	1181	0	1181	8788	0	8788
CONCORDIA	43415	0	43415	93660	0	93660
H.E.C.	1346	0	1346	16870	0	16870
LAVAL	89153	2527	91680	151598	7091	158689
MCGILL	98040	1149	99189	150874	13334	164208
MONTREAL	74360	7253	81613	149303	1091	150394
POLYTECHNIQUE	22323	0	22323	24548	0	24548
QUEBEC U.Q.A.M.	36957	0	36957	100334	0	100334
U.Q.T.R.	10554	0	10554	31665	0	31665
U.Q.A.C.	13888	0	13888	23337	0	23337
U.Q.A.R.	2071	0	2071	14181	0	14181
U.Q.A.H.	1824	0	1824	13550	0	13550
U.Q.A.T.	403	0	403	5730	0	5730
I.N.R.S.	7916	0	7916	5087	0	5087
I.A.F.	5356	12	5368	5739	697	6436
E.N.A.P.	324	0	324	4083	0	4083
E.T.S.	3242	0	3242	4171	0	4171
T.E.L.U.Q.	1554	0	1554	4865	0	4865
SIEGE SOCIAL	14	0	14	2369	0	2369
SOUS TOTAL QUEBEC	84103	12	84115	215111	697	215808
SHERBROOKE	27193	12	27205	60859	0	60859
TOTAL	441114	10953	452067	871611	22213	893824

(1) VOIR PAGE 35
(2) ESPACES NORMALISES 1983-1984
(3) I.L.U.Q. 1984-1985
(4) C=A+B
(5) F=D+E

	VALEUR NORMALISEE DU STOCK DES EQUIPEMENTS MOBILIERS					
	LOCAUX SPECIALISES(1)			LOCAUX NON SPECIALISES(1)		
	SURFACE NETTE NORMALISEE(2) (A)	COUT NORMALISE AU M.C. NET (B)	VALEUR NORMALISEE (C)(3)	SURFACE NETTE NORMALISEE(2) (D)	COUT NORMALISE AU M.C. NET (E)	VALEUR NORMALISEE (F)(4)
I.N.R.S.	7916	359.31	2844298	5087	134.23	682828
I.A.F.	5368	359.31	1928776	6436	134.23	863904

	INVENTAIRE FINANCIER AU 31 MAI 1984(8)			COEFFICIENT DE REMPLACEMENT		
	LOCAUX SPECIALISES(1) (G)(5)	LOCAUX NON SPECIALISES(1) (H)(6)	TOTAL(8) (I)	LOCAUX SPECIALISES(1) (J)	LOCAUX NON SPECIALISES(1) (K)	ENVELOPPE (L)(7)
I.N.R.S.	11273466	2706410	13979876	0.1	0.0667	1308
I.A.F.	5736832	2569542	8306374	0.1	0.0667	745

(1) VOIR PAGE 35
(2) VOIR PAGE 50
(3) C=AXB
(4) F=DXE
(5) G = C DIVISE PAR (C + F) X I
(6) H = F DIVISE PAR (C + F) X I
(7) L=(GXJ)+(HXK)
(8) I.N.R.S.-ETATS FINANCIERS 1983-1984, NOTE 3
I.A.F.-ETATS FINANCIERS 1983-1984, NOTE 6

Coûts unitaires utilisés pour réviser l'enveloppe attribuée pour les acquisitions d'équipements mobiliers en 1984-1985

Catégorie d'espace	Coût au pi^2 net 1er juin 1977	Indexation du 1er juin 1977 au 1er décembre 1983 (2)	Coût au pi^2 net 1983-1984	Indexation du 1er janvier 1984 au 1er décembre 1984 (3)	Coût au pi^2 net 1984-1985
Spécialisés	18,07 (1)	1,714	30,97	1,077	33,38
Non spécialisés	6,75 (1)	1,714	11,57	1,077	12,47

1er décembre 1984 spécialisés 33,38 + ,0929= 359,31 $/m^2 net
non-spécialisés 12,47 + ,0929= 134,23 $/m^2 net

(1) Sous-comité des coûts normalisés page 29.
(2) Statistique Canada, décembre 1984, catalogue 62-007, tableau 16,2 - Meubles de bureaux et matériel de classement visibles - Juin 1977 à décembre 1983: 169,5 à 290,6.
(3) Voir 2, 4e trimestre 1983 au 4e trimestre 1984: 290,6 à 313,0 soit 7,7 %.

D.G.E.R.U. - D.R.M.F.
Le 10 avril 1985

VALEUR ESTIMEE DU STOCK NET NORMALISE DES EQUIPEMENTS MOBILIERS

	LOCAUX SPECIALISES(1)		LOCAUX NON SPECIALISES(1)				
	SURFACE NETTE NORMALISE (A)(2)	COUT NORMALISE AU M.C. (B)	SURFACE NETTE NORMALISE (C)(2)	COUT NORMALISE AU M.C. (D)	TAUX MOYEN DE VARIATION DES CLIENTELES 1980-1981 A 1983-1984 (E)(3)	COEFFICIENT DE FINANCEMENT (F)	ENVELOPPE (G)(4)
BISHOP	1181	359.31	8788	134.23	0.0763	0.5	61
CONCORDIA	43415	359.31	93660	134.23	0.0000	0.5	0
H.E.C.	1346	359.31	16870	134.23	0.0712	0.5	98
LAVAL	91680	359.31	158689	134.23	0.0388	0.5	1052
MCGILL	99189	359.31	164208	134.23	0.0229	0.5	660
MONTREAL	81613	359.31	150394	134.23	0.0122	0.5	302
POLYTECNIQUE	22323	359.31	24548	134.23	0.1357	0.5	768
QUEBEC U.Q.A.M.	36957	359.31	100334	134.23	0.1015	0.5	1357
U.Q.T.R.	10554	359.31	31665	134.23	0.0296	0.5	119
U.Q.A.C.	13888	359.31	23337	134.23	0.0129	0.5	52
U.Q.A.R.	2071	359.31	14181	134.23	0.0000	0.5	0
U.Q.A.H.	1824	359.31	13550	134.23	0.1125	0.5	139
U.Q.A.T.	403	359.31	5730	134.23	0.0600	0.5	27
I.N.R.S.	7916	359.31	5087	134.23	0.0000	0.5	0
I.A.F.	5368	359.31	6436	134.23	0.0000	0.5	0
E.N.A.P.	324	359.31	4083	134.23	0.0000	0.5	0
E.T.S.	3242	359.31	4171	134.23	0.2748	0.5	237
T.E.L.U.Q.	1554	359.31	4865	134.23	0.0557	0.5	34
SIEGE SOCIAL	14	359.31	2369	134.23	0.0000	0.5	0
SOUS TOTAL QUEBEC	84115	0.00	215808	0.00	0.0000	0.0	1965
SHERBROOKE	27205	359.31	60859	134.23	0.0344	0.5	309
TOTAL	452067	0.00	893824	0.00	0.0000	0.0	5215

(1) VOIR PAGE 35
(2) VOIR PAGE 50
(3) VOIR PAGE 55.LORSQUE LE TAUX MOYEN DE VARIATION EST NEGATIF , ON INSCRIT ZERO .
(4) G=((AXB)+(CXD)XEXF . POUR L'I.N.R.S. ET L'I.A.F. VOIR LES CALCULS A LA PAGE 54.

ACQUISITION D'EQUIPEMENTS MOBILIERS - I.N.R.S. ET I.A.F.

LA METHODE UTILISEE POUR DETERMINER L'ENVELOPPE VISE A CE QUE L'INVENTAIRE FINANCIER DES EQUIPEMENTS MOBILIERS AU 31 MAI 1984 SOIT AU MOINS EGAL A 50 % DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 1984-1985

	I.N.R.S.	I.A.F.
BUDGET DE FONCTIONNEMENT EN 1984-1985	17546500	19097600
MOINS: VENTES DE SERVICES ET DE PRODUITS	0	-5400000
SERVICES RENDUS A L'EXTERIEUR	0	0
SERVICES RENDUS A L'I.A.F. PRODUCTION INC.	0	-3008500
	17546500	10689100
INVENTAIRE FINANCIER MINIMUM DES EQUIPEMENTS MOBILIERS (50 %)	8773250	5344550
INVENTAIRE FINANCIER DES EQUIPEMENTS MOBILIERS AU 31 MAI 1984 (1)	13979876	8306374
ECART A COMBLER	0	0

(1) VOIR PAGE 51

TAUX MOYEN DE VARIATION DES CLIENTELES

UNIVERSITES	CLIENTELES 1980-1981 (1)	CLIENTELES 1981-1982 (1)	TAUX DE VARIATION 81-82/80-81	CLIENTELES 1982-1983 (1)	TAUX DE VARIATION 82-83/81-82	CLIENTELES 1982-1983 (2)	CLIENTELES 1983-1984 (2)	TAUX DE VARIATION 83-84/82-83	TAUX MOYEN DE VARIATION (2)
BISHOP	1051	1063	0.0114	1151	0.0828	1151	1306	0.1347	0.0763
CONCORDIA	17424	16867	-0.0320	16782	-0.0050	16782	17333	0.0328	-0.0014
H.E.C.	3454	3508	0.0156	3787	0.0795	3787	4235	0.1183	0.0712
LAVAL	21361	21436	0.0035	22581	0.0534	23517	24916	0.0595	0.0388
MCGILL	18234	18606	0.0204	19120	0.0276	19953	20365	0.0206	0.0229
MONTREAL	22016	21496	-0.0236	21910	0.0193	22698	23628	0.0410	0.0122
POLYTECNIQUE	2620	2812	0.0733	3428	0.2191	3428	3821	0.1146	0.1357
QUEBEC U.Q.A.M.	14743	16703	0.1329	17571	0.0520	17571	19674	0.1197	0.1015
U.Q.T.R.	5644	5850	0.0365	5788	-0.0106	5788	6152	0.0629	0.0296
U.Q.A.C.	3912	3940	0.0072	4015	0.0190	4015	4065	0.0125	0.0129
U.Q.A.R.	2628	2578	-0.0190	2578	0.0000	2578	2516	-0.0240	-0.0144
U.Q.A.H.	1632	1652	0.0123	1980	0.1985	1980	2231	0.1268	0.1125
U.Q.A.T.	926	950	0.0259	1068	0.1242	1068	1100	0.0300	0.0600
I.N.R.S.	0	0	0.0000	0	0.0000	0	0	0.0000	0.0000
I.A.F.	0	0	0.0000	0	0.0000	0	0	0.0000	0.0000
E.N.A.P.	471	428	-0.0913	421	-0.0164	246	225	-0.0854	-0.0643
E.T.S.	403	464	0.1514	697	0.5022	697	816	0.1707	0.2748
T.E.L.U.Q.	220	277	0.2591	254	-0.0830	2097	2078	-0.0091	0.0557
SIEGE SOCIAL	188	175	-0.0691	171	-0.0229	36121	38960	0.0786	-0.0045
SOUS TOTAL QUEBEC	0	0	0.0000	0	0.0000	0	0	0.0000	0.0000
SHERBROOKE	7483	7619	0.0182	8244	0.0820	8429	8453	0.0028	0.0384
TOTAL	0	0	0.0000	0	0.0000	0	0	0.0000	0.0000

(1) CLIENTELES PUBLIEES DANS LE DOCUMENT 'POSITION RELATIVE DES UNIVERSITES QUEBECOISES',C'EST A DIRE EXCLUANT LES INTERNES ET LES RESIDENTS. EN 1982-1983, L'UNIVERSITE LAVAL A MODIFIE SA METHODE DE CONVERSION DES E.E.T.C. DES 2E ET 3E CYCLES A TEMPS COMPLET

NOUS AVONS CORRIGE LES DONNEES POUR LES RENDRE COMPARABLES A 1981-1982 .POUR LA T.E.L.U.Q. ET LE SIEGE SOCIAL DE L'U.Q.NOUS AVONS UTILISE LE PERSONNEL EQUIVALENT A TEMPS COMPLET ET POUR L'E.N.A.P. , NOUS AVONS INCLUS LES ETUDIANTS DU PERFECTIONNEMENT.

(2) LES CLIENTELES 1982-1983 SONT PRESENTEES SUR UNE AUTRE BASE POUR LES RENDRE COMPARABLES AUX DONNEES BRUTES 1983-1984 FOURNIES RECEMMENT PAR LES UNIVERSITES . LES INTERNES ET LES RESIDENTS SONT INCLUS . POUR LA T.E.L.U.Q. NOUS PRENONS LES ETUDIANTS EQUIVALENTS A TEMPS COMPLETS. POUR L'E.N.A.P.,NOUS EXCLUONS LES ETUDIANTS DU PERFECTIONNEMENT ET POUR LE SIEGE SOCIAL DE L'U.Q. NOUS PRENONS LA VARIATION DE CLIENTELE DU RESEAU DE L'U.Q.

Plan quinquennal d'investissements universitaires
par nature d'investissements et par sources de financement

Sommaire des prélèvements

	Années précédentes	Plan quinquennal 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	Années suivantes	Total
Acquisition d'équipements mobiliers pour le fonds FCAR pour l'aide et le soutien à la recherche	-	1 686	1 686	1 686	1 686	1 686	-	8 430
Réserve pour répondre à des demandes particulières de rénovation urgente ou d'acquisition d'équipements	-	2 000	2 000	-	-	-	-	4 000
Autres acquisitions de biens mobiliers (voir page 57)	250	203	-	1 908	8 871	-	-	11 232
	250	3 889	3 686	3 594	10 557	1 686	-	23 662

Prélèvements pour l'acquisition de biens mobiliers

(En 000 $)

	Années précédentes	Plan quinquennal 1985-1986	1986-1987	1987-1988	1988-1989	1989-1990	Années suivantes	Total
Université de Montréal								
Acquisition d'une ferme	-	26	-	-	-	-	-	26
Construction de la bibliothèque des lettres	-	-	-	340	-	-	-	340
Université Concordia								
Construction de bibliothèques	-	-	-	-	2 504	-	-	2 504
Université du Québec à Montréal								
Construction de la phase II du campus	-	-	-	-	6 367	-	-	6 367
École des hautes études commerciales								
Agrandissement de l'école	179	177	-	-	-	-	-	356
École Polytechnique								
Agrandissement de l'école	-	-	-	1 568	-	-	-	1 568
École de technglogie supérieure								
Acquisition Emile Nelligan	71	-	-	-	-	-	-	71
Sommaire								
Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie	250	203	-	1 908	8 871	-	-	11 232

CADRE DE RÉFÉRENCE
POUR LE PLAN QUINQUENNAL
D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES
1985-1990

Québec

CADRE DE REFERENCE

pour le plan quinquennal
d'investissements universitaires
1985-1990

Edition: Mai 1985

TABLE DES MATIÈRES

		Page
	Introduction	1
I-	Le contexte général dans lequel le plan quinquennal 1985-1990 est préparé	2
	1. Rappel du plan quinquennal 1984-1989	2
	2. Plan quinquennal 1985-1990	2
II-	Les données de base et le cadre normatif servant à l'élaboration du plan d'investissements universitaires	2
	1. Les données de base	3
	1.1 Inventaire des locaux des universités	3
	1.2 Prévisions d'effectifs étudiants	3
	2. Le cadre normatif	4
	2.1 Les normes d'espaces	4
	2.2 Les normes de coûts	5
	2.3 Les autres paramètres	6
III-	Les différentes composantes du plan d'investissements et les méthodes de calcul utilisées	6
	1. Les projets en cours de réalisation	6
	2. Les enveloppes annuelles	7
	2.1 Méthode de calcul des enveloppes annuelles	7
	2.2 Résultats des calculs et ajustement des enveloppes annuelles 1985-1986	8
	2.3 Prélèvements et répartition du solde des enveloppes annuelles entre les universités	9
	3. Enveloppe supplémentaire pour l'acquisition d'équipements scientifiques liés au virage technologique	11
	4. Enveloppe supplémentaire pour l'acquisition de micro-ordinateurs	12
	5. Méthode de calcul de l'augmentation du stock actuel de biens immobiliers	12
	5.1 Etat de la situation pour l'ensemble du Québec	12
	5.2 La situation pour chaque établissement universitaire	13
	5.3 Principaux projets prévus au plan	19
	6. Les cas particuliers	20
	7. Réserve pour hausse des coûts	21
IV-	Sommaire du plan quinquennal d'investissements universitaires pour la période 1985-1990	22

		Page
Tableau 1	- Normes de coûts	24
Tableau 2	- Comparaison des espaces normalisés estimés 1984-1985 et des espaces inventoriés 1984-1985	27
Tableau 3	- Comparaison des espaces en propriété et des espaces normalisés prévus à long terme	29

INTRODUCTION

Ce document a pour objet de présenter le cadre de référence concernant la politique du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie en matière d'investissements universitaires. Ce cadre a permis l'élaboration du plan quinquennal d'investissements universitaires 1985-1990 lequel doit être approuvé par le gouvernement conformément à la loi sur les investissements universitaires (L.R.Q., chapitre I-17).

Ce cadre de référence reprend l'essentiel des orientations déjà énoncées lors des cinq derniers plans quinquennaux. Le Ministère a tenu compte de l'avis du Conseil des universités concernant les plans 1980-1985 et 1981-1986 et a maintenu les modifications apportées à cette occasion. Cependant, quelques changements techniques concernant, notamment, le calcul des heures-contacts et les normes s'y rapportant, n'ont pas été retenus compte tenu du fait que de tels changements ne peuvent être faits isolément. Une révision de l'ensemble des normes se fera au cours des prochains mois en consultation et en collaboration avec les représentants des universités.

Par ailleurs, pour calculer les enveloppes annuelles, le Ministère a dû estimer certaines données de base à partir des plus récentes données réelles connues. Les enveloppes annuelles de ce plan seront révisées lorsque les données 1984-1985 seront connues.

Les principaux objectifs concernant la politique des investissements universitaires sont maintenus:

- Permettre l'accès aux universités à tous ceux qui sont aptes à entreprendre de telles études supérieures en comblant les besoins temporaires d'espace par des locations et les besoins permanents par des acquisitions ou des constructions.

- Distribuer équitablement les ressources financières disponibles entre les régions et les établissements.

- Accorder la priorité à la location ou à l'acquisition d'espaces devenus excédentaires dans les secteurs public et para-public, lorsque les besoins de nouveaux espaces sont justifiés.

- Accorder la priorité au maintien en bon état des biens existants lorsque les ressources financières sont insuffisantes pour satisfaire tous les besoins.

- Susciter des projets de partage interinstitutionnel pour certains locaux et équipements spécialisés et coûteux.

En plus de participer à la poursuite des objectifs mentionnés ci-dessus, le Ministère demande aux universités de collaborer activement à l'application des politiques gouvernementales qui ont une incidence sur les équipements mobiliers et immobiliers comme, par exemple, les politiques concernant les personnes handicapées, la politique de santé et de sécurité au travail, la politique d'économie d'énergie et la politique d'achat.

Le présent document comprend quatre sections. La première présente le contexte général dans lequel le plan quinquennal 1985-1990 est préparé. La deuxième présente les données de base et le cadre normatif qui permettent de rendre opérationnels les objectifs et les politiques d'investissement. La troisième section présente les différentes composantes du plan ainsi que les formules de calcul qui permettent de déterminer les montants alloués à chaque composante. La quatrième section résume l'essentiel de la contribution totale du Ministère pour le plan 1985-1990. Le plan détaillé est présenté dans le document intitulé: Plan quinquennal d'investissements universitaires 1985-1990.

I- LE CONTEXTE GÉNÉRAL DANS LEQUEL LE PLAN QUINQUENNAL 1985-1990 EST PRÉPARÉ

1- Rappel du plan quinquennal 1984-1989

Par le C.T. #148332 en date du 17 janvier 1984 concernant le programme pluriannuel d'immobilisations du Gouvernement, le Conseil du trésor a établi les montants relatifs aux investissements des universités pour les années 1984-1985, 1985-1986 et 1986-1987 à 63,4 M $, 57,2 M $ et 56,0 M $ respectivement.

La décision du Conseil du trésor était fondée sur une analyse de la capacité de payer du Gouvernement et sur l'évolution probable du service de la dette. Cependant, il est apparu que cette décision aurait eu pour effet que plusieurs projets d'ajouts d'espace, justifiés par les normes que le Ministère applique depuis 1975, n'auraient pu être réalisés.

En raison des difficultés suscitées par la décision du Conseil du trésor concernant les investissements des universités, le Ministère et le secrétariat du Conseil du trésor ont exploré des possibilités de solution aux problèmes identifiés.

Ces travaux ont conduit à un réaménagement des montants d'investissements fixés par le Conseil du trésor dans le programme pluriannuel d'immobilisations du Gouvernement pour réaliser les projets d'ajouts d'espace dans le cadre du plan quinquennal d'investissements 1984-1989.

Ainsi, les enveloppes budgétaires annuelles pour l'acquisition, le remplacement d'équipements mobiliers, les réaménagements, la rénovation et l'entretien des édifices furent globalement indexées de 2,5 % pour chacune des années du plan. Par ailleurs, pour réaliser les investissements dans les années 1985-1986 et 1986-1987 principalement, le Conseil du trésor a ajouté 6,1 M $ à l'enveloppe budgétaire déjà consentie. Ce réaménagement a permis au Ministère d'introduire dans le plan 1984-1989 cinq projets d'ajouts d'espace justifiés par les normes.

2- Plan quinquennal 1985-1990

Toujours en se basant sur une analyse de la capacité de payer du Gouvernement et sur l'évolution probable du service de la dette, à sa séance du 2 avril 1985, le Conseil du trésor a révisé les montants relatifs aux investissements des universités pour les années 1985-1986, 1986-1987 et 1987-1988 à 62,3 M $, 83,6 M $ et 75,9 M $ respectivement. Ces montants comprennent 10 M $ de l'enveloppe initiale de 15 M $, répartie sur les années 1984-1985, 1985-1986 et 1986-1987, accordée par le Comité des priorités pour accélérer le remplacement ou l'acquisition d'équipements scientifiques liés au virage technologique. Ils comprennent également une enveloppe de 8,4 M $, répartie sur trois ans, pour l'acquisition de micro-ordinateurs. Ils comprennent finalement une enveloppe de 35,8 M $ pour les initiatives nouvelles en matière d'ajouts d'espace en propriété dans les universités.

II- LES DONNÉES DE BASE ET LE CADRE NORMATIF SERVANT À L'ÉLABORATION DU PLAN D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES

L'élaboration du plan quinquennal d'investissements universitaires nécessite l'utilisation de plusieurs types de données comme celles provenant de l'inventaire des locaux des universités et celles concernant les prévisions d'effectifs étudiants. La détermination des

différentes enveloppes contenues dans le plan d'investissements universitaires implique aussi l'utilisation de normes d'espaces, de normes de coûts, et d'autres paramètres qui sont décrits plus loin.

1. Les données de base

1.1- Inventaire des locaux des universités

Les locaux des universités font l'objet, depuis quelques années, d'un inventaire qui est mis à jour annuellement. Cet inventaire comprend deux composantes principales.

La première est constituée de l'inventaire des locaux universitaires et de celui des surfaces brutes des édifices, de parties d'édifice et de planchers. L'inventaire des locaux universitaires permet d'obtenir des données sur la localisation, le statut (propriétaire, locataire), la superficie, le nombre de places installées et le type d'utilisation (salles de cours, laboratoires, etc.) de chaque local.

La seconde permet de décrire l'utilisation des salles de cours et des laboratoires d'enseignement en identifiant, pour chacune des activités d'enseignement inventoriées, le jour, les heures, l'édifice, le local et le nombre d'inscriptions. Ces informations permettent de calculer le nombre d'heures-contacts pour différentes activités, à divers moments d'une journée. On peut ainsi évaluer le degré d'utilisation des salles de cours et des laboratoires d'enseignement et connaître les périodes de pointe.

Les informations concernant l'utilisation des salles de cours et des laboratoires d'enseignement, ainsi que celles concernant les effectifs étudiants et le personnel des universités permettent de calculer les espaces normalisés pour chaque établissement universitaire. En comparant les données de l'inventaire des locaux des universités aux espaces normalisés, il devient possible de déterminer la position relative de chacun des établissements universitaires dans le réseau. Cette comparaison fait l'objet d'une publication appelée "Position relative de chaque établissement du réseau universitaire québécois par rapport aux espaces normalisés".(1)

1.2- Prévisions des effectifs étudiants

Pour l'élaboration du plan quinquennal 1985-1990, le Ministère a recueilli auprès de chacune des universités des données concernant les clientèles réelles pour les sessions d'été et d'automne 1984. Ces données ont permis d'estimer les clientèles de l'année académique 1984-1985.

Le Ministère a ensuite réalisé une nouvelle prévision à long terme des effectifs étudiants selon la méthode des taux de fréquentation fixes. Cette prévision est basée sur les taux de fréquentation régionaux et les taux d'attraction de chaque université, tel qu'observés en 1984-1985. C'est à partir de cette nouvelle prévision qu'ont été dérivées les estimations des espaces normalisés prévus à long terme (tableau 3).

Suivant la méthode recommandée par le Conseil des universités dans son avis sur les plans d'investissements 1980-1985 et 1981-1986, et comme il l'avait fait pour les plans quinquennaux 1982-1987, 1983-1988 et 1984-1989, le Ministère a

---

(1) La dernière mise à jour est datée du mois de mai 1985.

élaboré une prévision des effectifs étudiants basée sur l'hypothèse de la non-augmentation du taux de fréquentation. En effet, le Ministère est d'avis qu'il faut être prudent lorsqu'on planifie les investissements des universités. Cette prudence est justifiée par le ralentissement de la croissance du nombre d'étudiants au niveau collégial, la baisse prévue des effectifs étudiants autour des années 1990 et le risque de suréquiper le réseau universitaire.

2. Le cadre normatif

2.1- Les normes d'espace

La méthode de calcul des espaces normalisés a été maitenue. Ce calcul, présenté en détail dans le document intitulé "Position relative de chaque établissement du réseau universitaire québécois par rapport aux espaces normalisés", a donné comme résultat les espaces normalisés 1983-1984 (tableau 3, colonne A).

Les catégories d'espaces ainsi que les unités de mesure utilisées pour chaque catégorie dans la préparation du présent cadre de référence sont les suivantes:

Catégorie d'espace	Unité de mesure
1- Salles de cours	Heures-contacts des 5 périodes journalières de 9 heures consécutives les plus achalandées de la semaine.
2- Laboratoires d'enseignement	" " " "
3- Bureaux	Le personnel et les étudiants ayant besoin de tels espaces.
4- Laboratoires de recherche	" " " "
5- Bibliothèques	Étudiants équivalence temps complet correspondant aux 5 périodes journalières de 9 heures consécutives les plus achalandées de la semaine.
6- Salles d'assemblée et d'exposition	" " "
7- Equipements intérieurs de sport	" " "
8- Services aux étudiants et au personnel et services alimentaires	" " "
9- Services de communication	" " "
10- Services d'entretien	Un pourcentage des catégories précédentes.

Ainsi donc, pour le plan 1985-1990, les espaces normalisés, à long terme, sont le résultat du calcul suivant:

Espaces normalisés		Variation des effectifs étudiants		Espaces normalisés
1983-1984	X	1984-1985/1983-1984	=	1984-1985
1984-1985	X	Taux de variation long terme	=	Espaces normalisés long terme

Dans son avis sur les investissements universitaires des années 80, le Conseil des universités recommandait de répartir les espaces en catégories jugées essentielles au fonctionnement d'une université, et en catégories pouvant être partagées par les établissements. Compte tenu des difficultés rencontrées lors d'une telle catégorisation, le Ministère est d'avis que cette recommandation devrait être étudiée lors de la révision des normes.

Cependant, le Ministère a poursuivi cette réflexion pour des cas "ad hoc", concernant principalement l'Université Concordia et l'Université de Montréal. Dans le premier cas, le Ministère a tenu compte de la proximité de l'Université McGill et de l'Université Concordia et recommande que l'ajout d'espace prévu à l'Université Concordia soit diminué, et que soit accentuée la collaboration qui existe déjà entre ces deux universités.(Voir page 18)

Quant au campus de l'Université de Montréal où sont situées également l'École des H.E.C. et l'École Polytechnique, le Ministère a tenu compte de leur proximité dans son calcul des espaces normalisés, en prenant la moyenne entre le calcul des espaces normalisés pour chaque établissement pris individuellement et le calcul de ces espaces s'ils ne formaient qu'une seule université (voir page 13).

De même, le Ministère propose d'aménager un seul complexe sportif pour l'U.Q.A.M. et pour Concordia à l'intérieur des espaces disponibles au Parc Olympique lorsqu'il sera question de doter ces deux universités d'installations sportives.

2.2- Les normes de coûts (cf. tableau 1)

Dans la préparation du plan quinquennal, le Ministère utilise, pour estimer le coût d'un projet de construction, les coûts unitaires médians extraits de la publication "Building Construction Cost Data 1985" de Robert Snow Means. Ces coûts unitaires exprimés en dollars par mètre carré brut incluent les équipements intégrés, les conditions spéciales et les contingences. Le Ministère y ajoute 5 % pour tenir compte des aménagements extérieurs et 10 % pour tenir compte des honoraires professionnels. On y ajoute aussi le mobilier, l'appareillage et l'outillage. Ces coûts unitaires sont exprimés en dollars de décembre 1985 et sont convertis en coûts unitaires exprimés en dollars par mètre carré net en supposant un rapport surface nette/surface brute de 68 %. Ces coûts unitaires sont les suivants:

Catégorie d'espaces	Du m^2 brut	Du m^2 net
Labos, services de communication, cliniques	1 368,68 $	2 012,70 $
Classes, bureaux, etc.	1 059,42 $	1 558,02 $

Le coût des travaux sera aussi majoré des montants affectés à l'intégration des arts selon la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement (tableau 1, page 26).

2.3- Les autres paramètres

En plus des données de base et des normes décrites précédemment, l'élaboration du plan d'investissements universitaires implique l'utilisation d'autres paramètres comme, par exemple, l'âge et la vie utile des édifices et des équipements.

Les données de base, les normes ainsi que les autres paramètres permettent d'évaluer les montants qui doivent être consacrés par le Ministère pour les différentes composantes du plan d'investissements universitaires, par l'intermédiaire de formules ou méthodes de calcul propres à chacune de ces composantes.

111- LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DU PLAN D'INVESTISSEMENTS ET LES MÉTHODES DE CALCUL UTILISÉES

Les différentes composantes que l'on retrouve dans ce plan quinquennal d'investissements universitaires sont:

1- les projets en cours de réalisation;

2- les enveloppes annuelles:
   -pour le renouvellement, la rénovation ou le réaménagement du stock actuel des biens immobiliers;
   -le remplacement des biens mobiliers;
   -l'ajout de biens mobiliers.

3- l'enveloppe supplémentaire pour l'acquisition d'équipements scientifiques liés au virage technologique;

4- l'enveloppe supplémentaire pour l'acquisition de micro-ordinateurs;

5- les montants consacrés à l'augmentation du stock actuel de biens immobiliers;

6- les cas particuliers;

7- la provision pour hausse des coûts.

1. Les projets en cours de réalisation

Le plan d'investissements universitaires est révisé annuellement. Cependant, la réalisation des projets qu'il contient peut s'échelonner sur plusieurs années. Les montants consacrés à ces projets sont alors versés progressivement, au fur et à mesure de leur réalisation.

Chacun des projets en cours de réalisation a fait l'objet d'un mémoire d'intention qui a été approuvé par le Conseil du trésor. A partir du moment où un projet est approuvé par le Conseil du trésor, il fait partie de l'enveloppe dite "engagée" du plan quinquennal.

Pour la période couverte par le plan quinquennal 1985-1990, le montant total consacré aux projets en cours de réalisation est de 17,7 M $; ce montant comprend 14,0 M $ déjà dépensés lors des plans précédents, et 3,7 M $ pour terminer les projets en cours. Les projets qui sont en cours de construction ou d'acquisition sont les suivants:
-Acquisition d'une ferme pour l'École de médecine vétérinaire (U de M)
-Agrandissement (HEC)
-Acquisition et réaménagement de l'École Émile Nelligan (ETS)

2. Les enveloppes annuelles (voir plan 1985-1990 page 31)

Il est nécessaire de rendre compatibles les biens immobiliers et mobiliers existants aux changements dans la composition des effectifs étudiants, dans les méthodes d'enseignement, de recherche et de gestion, dans la technologie en général, dans les techniques de construction afin de réduire les coûts d'opération (comme par exemple la consommation de l'énergie), dans les codes de sécurité, etc. Il est nécessaire, également, de remplacer certains biens immobiliers et mobiliers, ou parties de ceux-ci, à cause de l'usure physique.

La prise en compte de besoins particuliers reconnus par l'ensemble de la société québécoise dans certains domaines implique aussi une adaptation des biens immobiliers et mobiliers existants. En particulier, le Ministère s'attend à ce que les universités portent une attention spéciale, lors de la rénovation et du réaménagement des espaces, à l'accessibilité des étudiants handicapés à l'université ainsi qu'à l'amélioration des conditions de santé et de sécurité conformément aux politiques mises en oeuvre dans ces domaines par le gouvernement du Québec. Le Ministère s'attend aussi à ce que les universités fassent un effort soutenu afin de supporter la politique d'économie d'énergie et la politique d'achat mises en oeuvre par le gouvernement du Québec.

Tout comme ce fut le cas dans le plan quinquennal 1984-1989, les enveloppes annuelles sont globalement indexées de 2,5 % par année. Ainsi, l'enveloppe 1984-1985 établie à 44,0 M $ est portée à 45,1 M $ en 1985-1986.

Toutefois, la méthode habituelle de calcul des enveloppes annuelles est maintenue afin de préserver l'équité entre les universités. Le Ministère distribue ensuite l'enveloppe globale autorisée de 45,1 M $ au prorata du résultat de la méthode habituelle de calcul.

Les sections suivantes présentent, en 2,1 la méthode de calcul des enveloppes annuelles, en 2,2, les résultats de ces calculs pour l'année 1985-1986 et, en 2,3, la liste des prélèvements ainsi que la répartition du solde des enveloppes annuelles.

2.1- Méthode de calcul des enveloppes annuelles

Comme c'était le cas pour les plans quinquennaux antérieurs, le plan quinquennal 1985-1990 comporte trois enveloppes budgétaires annuelles: la première couvre les réaménagements, la rénovation et l'entretien des biens immobiliers, la seconde porte sur le remplacement de biens mobiliers, alors que la troisième permet d'augmenter le stock actuel de biens mobiliers pour tenir compte de la croissance des effectifs étudiants.

Dans la préparation du plan quinquennal 1985-1990, le Ministère utilise, pour le calcul de ces enveloppes, les mêmes formules de calcul qui ont servi pour le plan quinquennal précédent.

2.1.1- Méthode de calcul de l'enveloppe annuelle pour la rénovation et le réaménagement des biens immobiliers

Observant que le taux moyen annuel de dépréciation généralement accepté dans le cas d'édifices du genre de ceux occupés par les universités est d'environ 1 %, le Ministère en conclut que la vie utile moyenne des édifices universitaires serait de cent ans. Constatant également que les plus vieux édifices se déprécient plus rapidement que les plus jeunes, le Ministère propose que l'enveloppe des rénovations et des réaménagements soit établie en calculant 1 % de

la valeur estimée du stock brut normalisé des locaux, valeur corrigée d'un coefficient de vétusté pour tenir compte de l'âge des édifices de plus de 25 ans. Comme pour les autres enveloppes, et en conformité avec la politique d'autofinancement des espaces en propriété qui se situent au-dessus des espaces normalisés, le pourcentage de 1 % est appliqué sur les espaces normalisés plutôt que sur les espaces réels.

2.1.2- Méthode de calcul de l'enveloppe annuelle pour le remplacement des biens mobiliers

Un examen de certaines données sur la vie utile des équipements mobiliers utilisés dans les hôpitaux (1) a montré qu'une vie utile moyenne de 10 ans, pour les équipements de laboratoire, et de 15 ans, pour les autres équipements, serait appropriée. En conséquence, le Ministère établit l'enveloppe pour le remplacement des équipements spécialisés en calculant 10 % de la valeur estimée du stock normalisé de ces équipements et l'enveloppe pour les autres équipements en calculant 6,67 % de la valeur estimée du stock normalisé de ces équipements.

2.1.3- Méthode de calcul de l'augmentation du stock actuel des biens mobiliers pour tenir compte de la croissance des effectifs étudiants

L'enveloppe annuelle pour l'ajout de biens mobiliers nécessaires à l'accueil des nouveaux étudiants est calculée en multipliant la valeur estimée du stock normalisé des équipements mobiliers en 1984-1985 par le taux d'accroissement de la population étudiante. Pour l'année 1985-1986, le Ministère utilise le taux moyen de variation des clientèles entre 1981-1982 et 1984-1985. En procédant ainsi, on obtient une évolution plus uniforme des clientèles étudiantes qui élimine l'effet des soubresauts.

Pour tenir compte des économies d'échelle possibles lorsque la taille d'un établissement augmente, le Ministère détermine le stock des biens mobiliers requis pour accueillir les nouvelles clientèles en appliquant un taux de financement correspondant à 50 % de l'augmentation des clientèles. Cette méthode permet de mieux tenir compte de la réalité des coûts imputables à une hausse de clientèles.

2.2- Résultat des calculs et ajustement des enveloppes annuelles 1985-1986

L'application des formules permet de calculer le montant total qui serait consacré aux trois enveloppes définies ci-dessus en 1985-1986.

Dans le plan quinquennal 1984-1989, les enveloppes annuelles 1984-1985 avaient été calculées en fonction d'espaces normalisés estimés 1983-1984 et de normes de coûts estimées également. Ce calcul avait donné une enveloppe globale de 48,8 M $. Connaissant maintenant les espaces normalisés réels pour 1983-1984 et les indices de coûts pour l'année 1984-1985, le Ministère a procédé à une révision des enveloppes annuelles 1984-1985 pour en arriver à une répartition plus équitable. L'enveloppe globale révisée s'établit à 50,7 M $ pour 1984-1985, ce qui représente un ajustement positif de 1,9 M $ qui est effectué à l'enveloppe 1985-1986.

(1) Manuel de comptabilité des hôpitaux du Canada publié par l'Association des hôpitaux du Canada.

D'autre part, tout comme dans le plan quinquennal 1984-1989, les enveloppes annuelles sont globalement indexées de 2,5 % par année. Ainsi l'enveloppe 1984-1985 établie initialement à 44,0 M $ est portée à 45,1 M $ en 1985-1986.

Afin de préserver l'équité entre les universités, le Ministère distribue ensuite l'enveloppe globale autorisée de 45,1 M $ au prorata du résultat de la méthode habituelle de calcul ajusté suite à la révision des enveloppes 1984-1985. Ces ajustements aux enveloppes annuelles 1985-1986 sont illustrés par le tableau suivant:

	Enveloppe théorique 1985-1986	Ajustement révision enveloppe 1984-1985	Enveloppe ajustée 1985-1986	Enveloppe autorisée 1985-1986
Enveloppe pour le renouvellement, la rénovation ou le réaménagement des biens immobiliers	21 539	+ 344	21 883	16 581
Enveloppe pour le remplacement des biens mobiliers	28 541	+ 1 637	30 178	22 866
Enveloppe pour l'augmentation des biens mobiliers	7 457	- 30	7 427	5 628
Total	57 537	+ 1 951	59 488	45 075

Tel qu'établi lors des plans quinquennaux antérieurs et considérant le fait que les universités peuvent effectuer des transferts entre les trois enveloppes annuelles, les nouveaux projets de réaménagement et de rénovation présentés par chaque université devront être financés à même les enveloppes annuelles.

Toutefois, le Ministère permet aux universités d'emprunter les sommes nécessaires pour financer les projets majeurs de rénovations et de réaménagements qu'elles jugent prioritaires. Cette mesure a pour but de permettre aux universités d'étaler l'impact financier de ces projets sur plusieurs années. Ces emprunts devront être remboursés à même les enveloppes annuelles sur une période ne dépassant pas la durée d'un plan, soit cinq ans. Les montants prélevés afin de rembourser le capital et l'intérêt de ces emprunts ne devront cependant pas excéder 25 % du montant total des trois enveloppes annuelles allouées à chaque université.

Afin de garantir une plus grande stabilité à la partie du montant total de ces enveloppes annuelles qui pourra être utilisée pour rembourser le capital et l'intérêt d'emprunts, le Ministère imputera à l'enveloppe engagée de chaque plan quinquennal, et pour la durée totale de chacun de ces plans, un montant total équivalant à 25 % du montant annuel prévu pour chaque université au chapitre des enveloppes annuelles. L'autre partie de ces dernières sera portée à l'enveloppe non engagée de chaque plan quinquennal.

2.3- Prélèvements et répartition du solde des enveloppes annuelles entre les universités

Lors de l'approbation des derniers plans quinquennaux, le Ministère a mis en évidence les interrelations qui existent entre les différentes enveloppes suivantes:

-l'enveloppe annuelle pour le remplacement des biens mobiliers;

-l'enveloppe annuelle pour l'augmentation du stock actuel de biens mobiliers;

-l'enveloppe pour le fonds de développement pédagogique;

-l'enveloppe pour le fonds FCAR d'aide et de soutien à la recherche;

-la partie des projets d'ajouts d'espace imputable au mobilier, à l'appareillage et à l'outillage;

Après étude de ces interrelations, le Conseil du trésor et le Ministère ont considéré que les enveloppes annuelles pour le remplacement et l'augmentation des biens mobiliers devaient, à partir de l'année 1980-1981, couvrir l'ensemble des besoins identifiés ci-dessus.

En conséquence, le Ministère a été amené à préciser la méthode de répartition, entre les universités, des montants couverts par les trois enveloppes annuelles.

Cette méthode de répartition des enveloppes annuelles consiste à prélever, sur le montant total représenté par ces enveloppes, les montants nécessaires au financement des équipements reliés au fonds de développement pédagogique, au fonds FCAR et, lorsqu'il s'agit d'ajouts d'espace, les montants liés aux réaménagements et aux rénovations engendrés par ces projets (sauf dans les cas d'acquisition d'un édifice déjà existant) de même que les ajouts d'équipements mobiliers relatifs à ces ajouts d'espaces. Le solde du montant total est ensuite distribué entre les universités au prorata des enveloppes annuelles avant prélèvements.

Advenant qu'une partie des montants ainsi prélevés n'ait pas été dépensée pendant l'année, elle est redistribuée entre les universités en augmentant le total des enveloppes annuelles du solde non distribué des années précédentes.

Considérant que l'attention du Conseil du trésor porte surtout sur le montant global des enveloppes annuelles, plutôt que sur la méthode de répartition de celles-ci entre les universités, le Ministère propose qu'il soit autorisé à financer certains projets de rénovation, réaménagement ou d'acquisition d'équipements mobiliers jugés prioritaires par un prélèvement à même les enveloppes annuelles. De tels projets financés entièrement par prélèvement seraient automatiquement inscrits dans l'enveloppe engagée.

Les éléments qui suivent font l'objet de prélèvements sur les enveloppes annuelles 1985-1986:

a) <u>Acquisition d'équipements dans le cadre du fonds FCAR pour l'aide et le soutien à la recherche</u>

Suite à la création du fonds FCAR, un nouveau programme (programme 07) a été ajouté au budget du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie. Les crédits nécessaires au financement des équipements scientifiques reliés au fonds FCAR n'ont cependant pas été inclus dans ce programme. Ces crédits sont, comme par le passé, présentés comme une composante du plan quinquennal d'investissements universitaires.

Le montant prévu pour l'acquisition d'équipements scientifiques dans le cadre du programme FCAR est de 1 686 000 $ en 1985-1986. La répartition de ce montant entre les universités n'a pas encore été faite par les administrateurs du fonds FCAR.

b) Demandes particulières de rénovation urgente ou d'acquisition d'équipements

Certaines universités peuvent faire face à un problème de rénovation urgente d'un édifice existant qui ne saurait être couvert par les enveloppes annuelles. Dans certains cas, le Ministère peut accepter de verser une subvention spéciale aux universités concernées.

D'autre part, les équipements requis pour l'implantation de nouveaux programmes dans des secteurs autres que ceux du virage technologique font l'objet de subventions particulières qui sont habituellement prélevées sur les enveloppes annuelles.

Finalement, afin de permettre à une nouvelle institution d'accomplir sa mission d'enseignement, il peut être nécessaire de lui accorder une subvention spéciale afin de compléter le stock d'équipements mobiliers dont elle a besoin.

Pour répondre à ces trois types de demandes particulières au cours des années 1985-1986 et 1986-1987, le Ministère prélève à même les enveloppes annuelles un montant de 2 000 000 $ pour chacune de ces deux années. Ce montant sera réparti entre les universités à la suite d'analyses ad hoc.

Advenant qu'une partie du montant ainsi prélevé n'ait pas été dépensée pendant l'année, elle sera redistribuée entre les universités au prorata des enveloppes annuelles distribuées.

c) Autres acquisitions de biens mobiliers

Certaines autres acquisitions de biens mobiliers, imputables à des ajouts d'espaces, font l'objet d'une subvention spéciale. Le montant total consacré à l'acquisition de ces biens mobiliers est de 203 000 $ en 1985-1986.

Les projets pour lesquels l'acquisition d'équipements mobiliers est prévue en 1985-1986 sont les suivants:

	(En 000 $)
H.E.C.	
Agrandissement de l'école	177
Université de Montréal	
Acquisition d'une ferme	26
Total	203

3. Enveloppe supplémentaire pour l'acquisition d'équipements scientifiques liés au virage technologique

Dans le cadre de la revue des programmes 1984-1985, le Ministère a obtenu une enveloppe supplémentaire de 15 M $, répartie sur les années 1984-1985, 1985-1986 et 1986-1987, pour le financement de l'acquisition d'équipements scientifiques dans les domaines prioritaires. Le plan quinquennal 1985-1990 comprend un solde de 10 M $ qui sera distribué après analyse spécifique des demandes en ces domaines.

De l'enveloppe initiale de 15 M $, le Ministère a réservé un montant de 5,5 M $ pour l'acquisition d'équipements dans le cadre de la création de nouvelles équipes de recherche. Quant au solde de 9,5 M $, il vient supporter l'acquisition d'équipements scientifiques dans le cadre du Fonds de développement pédagogique, de l'évaluation sectorielle des programmes menée par le Conseil des universités, et dans le cadre de la participation des universités aux activités du Centre québécois pour l'informatisation de la production du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie.

4. Enveloppe supplémentaire pour l'acquisition de micro-ordinateurs

Dans le cadre du programme de la micro-informatique à des fins d'enseignement dans le réseau des universités, le Conseil du trésor a alloué une enveloppe de 8,4 M $, répartie sur trois ans (4,2 M $ en 1985-1986, 2,1 M $ en 1986-1987 et 2,1 M $ en 1987-1988), pour permettre aux universités d'acquérir des micro-ordinateurs. Les modalités de distribution de cette enveloppe seront précisées ultérieurement.

5. Méthode de calcul de l'augmentation du stock actuel des biens immobiliers

L'augmentation du stock actuel des biens immobiliers découle de l'étude de facteurs tels que les prévisions d'effectifs étudiants, les espaces inventoriés et la position relative de chaque région ainsi que de chaque établissement dans la région à laquelle il appartient par rapport aux espaces normalisés. De plus, certaines situations particulières peuvent justifier l'ajout d'espace.

L'augmentation du stock des biens immobiliers peut se faire soit en achetant des propriétés, soit en construisant de nouvelles bâtisses, soit en agrandissant des édifices existants, soit en louant des espaces additionnels. Cependant, ces ajouts d'espace doivent se faire en priorité par l'utilisation des espaces excédentaires dans les secteurs public et para-public. Le calcul des espaces additionnels requis se fait en comparant les espaces en propriété inventoriés aux espaces normalisés prévus à long terme; dans le cas où les besoins se manifestent à court ou à moyen terme, le Ministère autorise la location d'espace additionnel. Les politiques actuelles permettent aux établissements universitaires de disposer des espaces nécessaires pour faire face aux variations annuelles d'effectifs étudiants.

5.1- État de la situation pour l'ensemble du Québec

Pour l'ensemble du Québec, le tableau 2 montre qu'en 1984-1985 le rapport des espaces en propriété sur les espaces normalisés 1984-1985 était de 0,83, soit un déficit de 17,2 %. Les locations représentaient 189 846 mètres carrés, soit 13,9 % des espaces normalisés, ce qui signifie que les espaces occupés correspondaient à 97 % des espaces normalisés.

Cependant, il existe de fortes disparités entre les universités et les surplus constatés dans l'une ou l'autre d'entre elles peuvent difficilement être utilisés par celles qui sont déficitaires. De même, quelques cas particuliers peuvent aussi créer l'illusion du maintien artificiel d'espaces excédentaires au moyen des locations. Dans les faits, certains espaces loués ne peuvent être remplacés facilement parce qu'ils sont trop spécialisés (exemple: Faculté de médecine à l'Université de Sherbrooke) et ce, même s'il y a des catégories d'espaces en surplus dans une université qui loue de tels espaces spécialisés.

À plus long terme, le tableau 3 montre que, globalement, les espaces en propriété du réseau universitaire seront inférieurs de 4,8 % aux espaces normalisés prévus à long terme. Toutefois, des disparités demeurent entre les universités. C'est pourquoi, le Ministère prévoit certains ajouts d'espace qui auront pour effet de porter le rapport espaces en propriété/espaces normalisés à long terme à 1,02.

Comme par le passé, les universités peuvent accroître leur stock d'espaces permanents à l'aide de subventions accordées par des organismes autres que le Ministère. Si ces espaces additionnels sont acquis, ils doivent s'autofinancer au fonctionnement comme à l'investissement et ils diminuent d'autant les espaces à acquérir et à louer que le Ministère pourra plus tard recommander de subventionner. Toutefois, pour les nouveaux projets autofinancés à partir de l'année 1980-1981, le Ministère assume le coût d'opération de ces espaces nouvellement acquis, dans la mesure où ces espaces additionnels ne portent pas l'ensemble des espaces en propriété ou en construction d'un établissement au-delà de ses besoins permanents d'espaces normalisés prévisibles à long terme.

5.2- La situation pour chaque établissement universitaire

- Polytechnique - Hautes Études Commerciales - Université de Montréal

Le Ministère a introduit une modification aux calculs des espaces normalisés pour le campus Université de Montréal, Polytechnique et Hautes Études Commerciales en considérant comme espaces normalisés de chaque établissement la moyenne des deux calculs suivants:

1. Calcul des espaces normalisés si chaque établissement était indépendant.

2. Calcul des espaces normalisés si ces établissements n'en formaient qu'un seul.

Cette modification a été introduite en raison du fait que le Ministère considère qu'il y a des possibilités de collaboration au niveau de l'utilisation de certains types de locaux. Les nouveaux calculs ont eu pour effet de bonifier les espaces normalisés de l'Université de Montréal de 290 mètres en 1983-1984, de diminuer ceux de l'Ecole Polytechnique de 85 mètres et de diminuer ceux de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de 2 299 mètres. Considérant ce fait, le Ministère incitera ces établissements à accentuer leur collaboration au chapitre de l'utilisation des ressources physiques qui sont à leur disposition.

- Université de Montréal

Maintenant que le projet d'agrandissement de l'École de médecine vétérinaire est terminé, l'Université de Montréal est propriétaire de 200 338 mètres carrés d'espaces, ce qui représente un ratio de 0,89 par rapport aux espaces normalisés prévus à long terme.

Outre le projet d'acquisition d'une ferme destinée à l'enseignement et à la recherche en médecine vétérinaire autorisé par le Conseil du trésor (C.T. #156 141 du 23 avril 1985) et pour lequel une contribution de 1 000 000 M $ est prévue pour le Ministère, l'Université demande une participation du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie pour un montant de 37,6 M $ pour le financement de quatre projets additionnels:

1) La construction d'une bibliothèque des sciences humaines (phases I et II).
2) La construction d'un pavillon des sciences mathématiques.
3) L'agrandissement du pavillon Marie-Victorin.
4) La construction d'un pavillon de l'administration.

En plus, l'Université de Montréal demande 26,2 M $ pour le financement de projets majeurs de réaménagement, de rénovation ou d'acquisition d'équipements mobiliers qui, selon l'Université, ne pourraient être assumés à même les enveloppes annuelles.

Considérant les limites financières fixées pour ce plan quinquennal et le ratio espaces en priorité/espaces normalisés à long terme relativement élevé pour l'Université de Montréal, le Ministère ne peut retenir l'ensemble des projets présentés.

Cependant, considérant l'effort démontré par l'Université de Montréal qui a entrepris de recueillir auprès du public la majeure partie des fonds nécessaires pour la réalisation de la Phase I du projet de bibliothèque des sciences humaines (équivalent à 6 675 mètres carrés), le Ministère est disposé à y contribuer pour un autre 2 429 mètres carrés, ce qui portera l'envergure du projet à 9 104 mètres carrés nets. Ce projet portera le ratio espaces en propriété/espaces normalisés à long terme de l'Université de Montréal à 0,93.

- École Polytechnique

L'École Polytechnique a connu une croissance d'effectifs étudiants de plus de 11 % en 1983-1984 et de 7,6 % en 1984-1985. Dans ces circonstances, l'édifice de 40 329 mètres carrés dont l'École est propriétaire a pu satisfaire 80 % de ses besoins. À plus long terme, le Ministère estime que 89 % des besoins pourront être comblés par l'édifice actuel.

Considérant que le déficit d'espaces se situe surtout au niveau des laboratoires et qu'il serait dommage d'en aménager dans une location compte tenu des coûts élevés; considérant aussi que l'École Polytechnique s'est engagée à recueillir auprès du secteur privé 2 000 000 $ pour l'agrandissement de l'École, le Ministère prévoit un agrandissement de 5 037 mètres carrés nets à un coût de 9 423 000 $ à l'École Polytechnique.

- École des Hautes Études Commerciales

Les 13 331 mètres carrés d'espaces en propriété de l'École des Hautes Études Commerciales ont permis de satisfaire 71% des besoins en 1984-1985. Diverses locations ont assuré à l'École des Hautes Études Commerciales les espaces nécessaires à la réalisation de sa mission.

Le Conseil du trésor a déjà autorisé un ajout de 2 776 mètre carrés à un coût évalué à 3 888 000 $ afin de combler le déficit d'espaces de l'École des hautes études commerciales en tenant compte du fait qu'il y a une possibilité de partage de locaux avec l'Université de Montréal. Le Ministère proposera prochainement au Conseil du trésor de réajuster le coût du projet à 4 100 000 $ pour tenir compte de l'évolution de l'indice des prix de la construction.

- Université du Québec à Montréal

L'Université du Québec à Montréal a connu, au cours des dernières années, une forte croissance de ses effectifs étudiants. Ses besoins de locaux ont crû proportionnellement, de telle sorte que l'université projette l'addition d'une seconde phase aux installations qu'elle possède déjà au Centre-ville de Montréal.

En 1984-1985, l'U.Q.A.M. était propriétaire de 82 645 mètres carrés d'espaces, ce qui représentait 57 % des espaces normalisés 1984-1985. Ce total comprend les 11 149 mètres carrés du Pavillon Athanase David qui est présentement inutilisable dans son état actuel.

L'U.Q.A.M. demandait un ajout de 52 500 mètres carrés d'espaces en propriété. Le plan prévoit une addition nette de 32 974 mètres carrés compte tenu des prévisions d'effectifs étudiants à long terme et compte tenu du fait que les espaces intérieurs de sport seront loués au Parc Olympique.

Les ajouts d'espace pourront prendre la forme suivante:

1. Acquisition du Pavillon Lafontaine d'une superficie de 8 674 mètres carrés nets et propriété du ministère de l'Education.

2. Acquisition du Pavillon des Arts IV de 8 801 mètres carrés nets et également propriété du ministère de l'Education. Ce projet comprend également une subvention spéciale évaluée à 1 M $ pour la transformation d'une partie de cet édifice.

3. Phase II du campus de 26 648 mètres carrés nets en construction et en rénovation (dont 11 149 mètres carrés nets déjà inventoriés pour le Pavillon Athanase David). Le coût de ce projet est présentement évalué à 45,5 M $ incluant le mobilier, l'appareillage et l'outillage.

L'ensemble de ces projets permettra à l'Université du Québec à Montréal d'être propriétaire de 94 % de ses espaces normalisés estimés à long terme.

- Installations sportives au Complexe olympique

Par ailleurs, le Ministère prévoit également l'aménagement d'installations sportives au Complexe olympique. En effet, un comité de travail formé après la tenue des Jeux olympiques et regroupant principalement des représentants de la R.I.O., de l'U.Q.A.M., de l'Université Concordia, du Cégep Dawson et de la Fédération des sports du Québec avait amorcé des études préparatoires à l'aménagement d'un complexe sportif dans le mât du stade.

Divers problèmes liés à l'édification du mât ont amené l'interruption des travaux de ce comité; ces problèmes sont maintenant résolus et les espaces prévus par la R.I.O. pour l'aménagement des espaces sportifs pour l'Université Concordia et pour l'U.Q.A.M. sont maintenant disponibles et prêts à être aménagés.

Conséquemment, après avoir étudié les modalités de financement d'un tel projet et après avoir consulté les universités concernées dans ce dossier, le Ministère soumettra au gouvernement, conjointement avec la Régie des installations olympiques, un projet concernant l'aménagement d'un Complexe sportif pour l'U.Q.A.M. et pour l'Université Concordia.

Cependant, compte tenu des coûts qui seront impliqués par un tel projet et compte tenu des compressions déjà appliquées à l'enveloppe de fonctionnement des universités, le Ministère ne prévoit donner suite à ce projet de location qu'à la condition que les sommes requises soient ajoutées à l'enveloppe des universités.

- École de Technologie Supérieure

Les 4 927 mètres carrés utilisés par l'École de Technologie Supérieure sont des espaces loués au Centre-ville de Montréal. Ils ne représentaient que 68 % des espaces normalisés 1984-1985.

En décembre 1979, le ministère de l'Éducation, sur la recommandation du Conseil des universités, levait le caractère expérimental de cet établissement. Compte tenu du développement de ses programmes, le Ministère prévoit que l'établissement connaîtra une croissance de ses effectifs étudiants plus élevée que la moyenne du réseau francophone. Déjà, les espaces normalisés de l'École s'établissent à 7 213 mètres carrés et on prévoit qu'ils doubleront dans un avenir prochain.

Pour permettre une solution durable du problème de la localisation de l'E.T.S., le Conseil des ministres, par le décret #2063-84 du 19 septembre 1984, a autorisé l'E.T.S. à acquérir de la C.E.C.M. l'École secondaire polyvalente Emile Nelligan, pour la somme de 8,0 M $ et à la réaménager pour la somme de 4 772 950 $. Cependant de ce montant, 129 000 $ devront être pris à même les enveloppes annuelles de l'E.T.S. Le montant total apparaissant au plan quinquennal est donc de 12 643 950 $. Cette école dont la superficie nette sera de 15 834 mètres carrés après les travaux de réaménagement, permettra de localiser en permanence l'E.T.S. à proximité du Centre-ville de Montréal.

- Institut Armand Frappier

L'Institut Armand Frappier disposait en propriété de 91 % des espaces normalisés calculés en 1984-1985 et, à long terme, ce rapport est estimé à 100 % selon les normes actuelles. Cependant, l'évolution de ces espaces est peu influencée par les variations de clientèles puisque cet établissement accueille relativement peu d'étudiants. Conséquemment, le financement des projets pour cet établissement est plus lié à certains objectifs de développement technologique qu'aux variations d'effectifs étudiants. Le Ministère a déjà inscrit dans les plans d'investissements précédents la partie autofinancée par l'I.A.F. de la construction du Pavillon des biotechnologies, pour un montant de 15 M $. Toutefois, il semble que ce projet ne se réalisera pas.

- Institut national de recherche scientifique

L'Institut national de recherche scientifique dispose de locaux en propriété ou en location à Montréal, à Québec et à Rimouski. Pour l'année 1984-1985, l'INRS louait la totalité de ses espaces à Québec et disposait d'espaces en propriété, à Montréal et à Rimouski. Ses espaces inventoriés se situent à 85 % de ses espaces normalisés en 1984-1985 dans les trois localités.

L'INRS-Santé est présentement logée dans des espaces qu'elle loue de l'Hôpital Louis-Hypolithe Lafontaine, à Montréal. Or, l'hôpital désire récupérer pour son propre usage les espaces loués à l'INRS-Santé. Suite à la proposition faite par l'INRS, le Ministère prévoit financer dans le cadre du plan 1985-1990 l'acquisition et le réaménagement d'une école appartenant à la C.E.C.M. Ce projet dont le coût global est évalué à 3,0 M $ conférera à l'INRS-Santé une superficie de quelques 2 000 mètres carrés nets, ce qui solutionnera de façon permanente le problème de localisation de cet organisme.

- Université McGill

L'Université McGill dispose, en propriété, de 97 % des espaces normalisés calculés en 1984-1985 et de 109 % des espaces normalisés prévus à long terme. En conséquence, le Ministère ne prévoit pas financer d'investissements dans cette université.

Le plan prévoit toutefois certains projets qui seront autofinancés par l'Université McGill: la rénovation de la Faculté de médecine et d'Art dentaire au coût de 5 000 000 $, la construction d'installations sportives pour une somme de 9 000 000 $, la rénovation de la Faculté de génie pour 9 300 000 $ ainsi que l'agrandissement de la ferme du Campus Macdonald au coût de 3 000 000 $.

Les modalités prévues aux enveloppes annuelles concernant les emprunts pour fin de rénovations majeures devraient permettre à l'Université McGill de se procurer les montants nécessaires à certains programmes de rénovation de ses édifices.

- Université Concordia

L'Université Concordia est propriétaire de 89 665 mètres carrés d'espaces, ce qui représente 65 % des espaces normalisés 1984-1985. Des locations de 28 270 mètres carrés ont permis à cette université de porter les espaces occupés à 85 % des espaces normalisés. A plus long terme, le déficit d'espaces en propriété est estimé à 23 659 mètres carrés nets; cette superficie tient compte du fait que les espaces intérieurs de sport seront loués au Parc Olympique.

L'Université propose de combler cet écart par la construction de 29 050 mètres carrés additionnels, dont 18 140 mètres carrés en bibliothèques et 10 910 mètres carrés d'espaces académiques en location-achat. L'Université propose de financer une partie du projet de bibliothèques par l'apport de fonds qu'elle a entrepris de recueillir auprès du public (15 M $).

Le Ministère prévoit pour sa part de participer au projet de bibliothèques de l'Université Concordia pour un montant de 18 787 000 $, ce qui représente 11 290 mètres carrés nets. De plus, l'Université finance 6 850 mètres carrés additionnels pour 15 000 000 $ ce qui représente un projet global de 18 140 mètres carrés. Ainsi, le ratio d'espace en propriété à long terme sera porté à 0,95. Quant au dossier des 10 910 mètres carrés additionnels en location-achat, celui-ci est présentement à l'étude.

Par ailleurs l'Université demandait également une subvention évaluée à 7 261 000 $ pour financer l'acquisition récente du Pavillon des Arts auparavant loué et cette subvention a été prévue dans le plan quinquennal 1983-1988.

Le Ministère a analysé les possibilités de collaboration entre les universités McGill et Concordia au niveau des bibliothèques. L'analyse du dossier montre que les surplus d'espaces identifiés par rapport aux normes dans les bibliothèques de McGill ne peuvent combler l'ensemble des besoins exprimés par l'Université Concordia. En effet les espaces de bibliothèque de l'Université McGill sont dispersés dans un grand nombre d'édifices différents; ses collections fort volumineuses occupent beaucoup d'espaces de rayonnage ce qui limite les espaces disponibles à la consultation. De plus, malgré la relative proximité des deux campus, il n'en demeure pas moins que les étudiants de Concordia ont des besoins minimaux d'espaces de bibliothèque sur leur campus, surtout au premier cycle. Cependant, des possibilités de collaboration demeurent et ont été entreprises par les deux universités et le Ministère en a tenu compte dans le projet qu'il se propose de financer en réduisant de 1 436 mètres carrés les espaces qu'il prévoit subventionner. Ces espaces correspondent à l'équivalent des espaces normalisés générés dans la catégorie "bibliothèque" par les étudiants gradués de l'Université Concordia. Les possibilités de collaboration seront davantage explorées au cours des prochaines années, surtout au niveau des études graduées.

- Sherbrooke

L'Université de Sherbrooke dispose d'espaces en propriété qui représentent, selon les données 1984-1985, 97 % des espaces normalisés et, à long terme, 108 % des espaces normalisés prévus. En conséquence, le Ministère ne prévoit pas financer d'investissements dans cette université.

Les modalités prévues au niveau des enveloppes annuelles devraient permettre à l'Université de Sherbrooke d'emprunter les montants nécessaires pour faire face à certains projets de rénovation.

- Université Bishop

L'Université Bishop dispose d'espaces en propriété qui représentent 152 % de ses espaces normalisés calculés en 1984-1985. Selon la prévision d'effectifs étudiants retenue à long terme, l'Université Bishop disposera d'espaces en propriété équivalent à 168 % de ses espaces normalisés. Aucun projet d'investissements n'est donc prévu pour l'Université Bishop.

Les modalités prévues au niveau des enveloppes annuelles devraient permettre à l'Université Bishop d'emprunter les montants nécessaires pour faire face à certains projets de rénovation.

- Université Laval

L'Université Laval dispose d'espaces en propriété qui représentent 93 % des espaces normalisés calculés en 1984-1985. À long terme, ce rapport passe à 108 %; dans ce contexte, aucun nouvel ajout d'espace en propriété n'est donc prévu pour l'Université Laval dans le cadre du plan d'investissements 1985-1990.

Les modalités prévues au niveau des enveloppes annuelles devraient permettre à l'Université Laval d'emprunter les montants nécessaires pour faire face à certains projets de rénovation.

- Université du Québec à Hull

Après avoir acquis l'École Sainte-Marie, l'Université du Québec à Hull dispose maintenant de 11 317 mètres carrés d'espaces en propriété, ce qui représente 68 % des espaces normalisés 1984-1985. En tenant compte des espaces loués, ce rapport passe à 116 %. Les prévisions d'effectifs étudiants indiquent que cet établissement ne devrait pas connaître une diminution d'effectifs étudiants importante au cours des prochaines années. Le développement de ses programmes contribue à attirer les étudiants francophones de la région de Hull, mais aussi ceux d'Ottawa.

Le plan quinquennal 1985-1990 ne prévoit pas d'autre projet d'ajout d'espace en propriété pour le moment.

- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ne dispose pas d'espaces en propriété. Tous les espaces qu'elle occupe actuellement sont loués principalement au Séminaire St-Michel de Rouyn et ce, pour une durée de cinq années.

Au cours de ces années, l'U.Q.A.T. continuera de partager les espaces de bibliothèque avec le cégep, conformément à une entente de service convenu en ce sens par les deux établissements.

- Université du Québec à Rimouski

Le projet de bibliothèque étant maintenant terminé, l'Université du Québec à Rimouski dispose de 17 136 mètres carrés d'espaces en propriété, ce qui représente 100 % de ses espaces normalisés calculés en 1984-1985 et 114 % de ses espaces normalisés prévus à long terme.

- Université du Québec à Trois-Rivières

Le tableau 2 montre que l'Université du Québec à Trois-Rivières dispose d'espaces en propriété qui représentent 106 % de ses espaces normalisés calculés en 1984-1985. A plus long terme, le Ministère évalue que le rapport des espaces en propriété sur les espaces normalisés passera à 1,19.

- Université du Québec à Chicoutimi

En 1984-1985, l'Université du Québec à Chicoutimi disposait de 33 123 mètres carrés d'espaces en propriété, ce qui représentait 87 % de ses espaces normalisés pour 1984-1985 et 95 % des espaces normalisés à long terme. Le Ministère ne prévoit pas financer d'autres investissements dans cette université pour le moment.

5.3- Principaux projets prévus au plan

En résumé, les principaux projets d'ajouts d'espace que le Ministère prévoit au cours de la période couverte par le plan quinquennal 1985-1990 sont les suivants:

Universités	Projet	Mètres carrés	Financement (000$) MESST	Autres sources
Université de Montréal	Bibliothèque des sciences humaines	9 104	3 667	7 700
	Acquisition d'une ferme	-	1 000	-
École Polytechnique	Agrandissement	5 037	7 423	2 000
École H.E.C.	Agrandissement	2 776	4 100	-
U.Q.A.M.	Achat Pavillon Lafontaine	8 674	-	-
	Achat Pavillon Arts IV	8 801	1 000	-
	Phase II du campus construction et rénovation	26 648	45 528	-
E.T.S.	Acquisition École Emile Nelligan	15 834	12 644	-
McGill	Rénovation de la Faculté médecine et art dentaire	Aucun	-	5 000
	Installations sportives	6 503	-	9 000
	Agrandissement de la ferme	8 361	-	3 000
	Rénovation de la Faculté de génie	Ajout de 929	-	9 300
Université Concordia	Construction de bibliothèques	18 140	18 787	15 000
I.N.R.S.-Santé	Acquisition et réaménagement d'une école	2 000	3 000	-

6- Les cas particuliers

Le cadre de référence, même s'il se veut le plus rationnel possible, ne peut tenir compte de toutes les situations. En conséquence, le Ministère doit prévoir une enveloppe pour traiter de certains cas particuliers. Le Conseil des universités a recommandé que cette enveloppe soit limitée à de véritables cas particuliers, c'est-à-dire des projets qui ne peuvent pas être couverts par les enveloppes déjà prévues. Les méthodes de calcul retenues par le Ministère pour ces enveloppes vont dans le sens des recommandations formulées par le Conseil des universités au sujet de la limitation de l'enveloppe des cas particuliers.

En conséquence, pour le plan quinquennal 1985-1990, le Ministère n'a retenu qu'un seul cas particulier, soit une contribution de 1 000 000 $ pour l'acquisition d'une ferme destinée à la recherche et à l'enseignement en médecine vétérinaire par l'Université de Montréal. Cette acquisition est rendue nécessaire suite à la décision du ministère de l'Agriculture de récupérer les espaces loués auparavant par la Faculté de médecine vétérinaire de l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe.

7- Réserve pour hausse de coûts

La contribution du Ministère aux investissements universitaires est estimée en dollars de 1985 pour ce qui est des enveloppes annuelles 1985-1986 et des ajouts d'espace. Il faut donc prévoir une réserve annuelle pour hausse de coûts afin de compenser les effets de l'inflation.

Tout comme ce fut le cas dans le plan quinquennal 1984-1989, les enveloppes annuelles sont globalement indexées de 2,5 % par année. Conséquemment, dans le plan quinquennal 1985-1990, la réserve pour hausse de coûts est calculée en appliquant un taux de 2,5 %, composé annuellement, à partir de 1986-1987, sur les enveloppes annuelles ainsi que sur la portion du coût des projets qui fait l'objet d'un prélèvement. Toutefois, l'enveloppe de 15 M $ pour l'acquisition d'équipements scientifiques liés au virage technologique ainsi que l'enveloppe de 8,4 M $ pour l'acquisition de micro-ordinateurs étant considérées comme fermées, aucune réserve pour hausse de coûts n'est calculée sur celles-ci.

Habituellement, le plan prévoit également une réserve annuelle pour hausse de coûts pour la contribution du Ministère aux projets d'ajouts d'espace. Outre la provision qui avait été prévue pour les projets du plan quinquennal 1984-1989 et qui a déjà été mise à contribution pour certains projets et à part une provision additionnelle de 300 000 $ en 1986-1987, le Conseil du trésor a préféré attendre lors de la revue des programmes 1986-1987 (à l'automne 1985) pour effectuer un ajustement mécanique afin de pallier les effets de l'inflation.

IV- SOMMAIRE DU PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENTS UNIVERSITAIRES POUR LA PÉRIODE 1985-1990

À partir du cadre décrit précédemment, le plan quinquennal pour la période 1985-1990 a été préparé et est présenté de façon détaillée dans le document ci-joint.

Les contributions globales du Ministère, ainsi que celles provenant d'autres sources sont décrites ci-après:

(En millions de dollars)

Rappel du plan 1984-1989

	Années précédentes	Période quinquennale	Année suivante	Total
MESST	5,3	300,4	-	305,8
Autres sources	5,3	47,7	-	52,9
Total	10,6	348,1	-	358,7

(En millions de dollars)

Plan 1985-1990

	Années précédentes	Période quinquennale	Année suivante	Total
MESST	21,8	331,3	-	353,1
Autres sources	3,9	47,6	-	51,5
Total	25,7	378,9	-	404,6

Par rapport aux montants d'investissements initialement fixés par le Conseil du trésor, la contribution globale du Ministère pour la période quinquennale s'établit comme suit:

	1985-86	1986-87	1987-88	1988-89	1984-85
Proposition C.T. (1)	62,3	83,6	75,9	58,0	49,8
Réaménagement	(2,1)	(6,9)	5,7	3,3	-
INRS-Santé(2)	1,8	-	-	-	-
Montants inscrits	62,0	76,7	81,6	61,3	49,8

(1) Incluant un solde de 10,0 M $ de l'enveloppe initiale de 15,0 M $ pour le virage technologique et 8,4 M $ pour les micro-ordinateurs.

(2) Avec l'achat d'une école de la C.E.C.M., un montant de 1,8 M $ sera transféré du service de la dette du primaire-secondaire à celui du secteur universitaire.

La contribution du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie comprend deux enveloppes:

- L'enveloppe engagée est constituée de projets qui ont déjà fait l'objet d'un mémoire d'intention approuvé par le Conseil du trésor (projets en cours de réalisation). Elle inclut aussi au chapitre des enveloppes annuelles la totalité de ces enveloppes (après prélèvements) pour l'année 1985-1986 et 25 % du montant prévu pour les années subséquentes. Enfin, elle comprend également tous les projets qui sont entièrement financés par prélèvement à même les enveloppes annuelles.

- L'enveloppe non engagée comprend d'autres ajouts d'espaces qui sont justifiés par les prévisions d'effectifs étudiants et les normes d'espaces, mais qui n'ont pas encore fait l'objet d'un mémoire d'intention soumis à l'approbation du Conseil du trésor. Elle inclut aussi au chapitre des enveloppes annuelles, à partir de 1986-1987, 75 % des montants annuels prévus (après prélèvements). Le reste de l'enveloppe non engagée comprend l'enveloppe pour l'acquisition d'équipements scientifiques liés au virage technologique, l'enveloppe pour l'acquisition de micro-ordinateurs et la réserve pour hausse des coûts.

Contribution du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie

	1985-1990
Enveloppe engagée (000 $)	
Projets en cours de réalisation	17 744
Enveloppes annuelles	93 823
s/t enveloppe engagée	111 567
Enveloppe non engagée (000 $)	
Projets prévus dans le cadre de référence	79 405
Enveloppes annuelles	120 570
Acquisition d'équipements scientifiques liés au virage technologique	15 000
Acquisition de micro-ordinateurs	11 200
Réserve pour hausse de coûts	15 395
s/t enveloppe non engagée	241 570

Tableau 1

Coûts unitaires utilisés pour estimer sommairement le coût d'un projet de construction nouvelle ou d'agrandissement (décembre 1985)

Catégorie d'espaces	Coût unitaire au 1er janvier 1985 (1) a	Indice des coûts (2) b	Indexation de janvier à décembre 1985 (3) c	Aménagements extérieurs (4) d	Coût unitaire total de construction e=(axb)+ c+ d	Honoraires professionnels (5) f	Mobilier appareillage outillage (6) g	Coût unitaire total (11) h= e+ f+ g
Laboratoires, services de communication et cliniques	90,00 (7)	,965	2,06	4,45	93,36	9,34	24,45	127,15
Classes, bureaux etc.	78,25 (8)	,965	1,79	3,87	81,17	8,12	9,13	98,42

---

(1) Coût unitaire médian extrait de la publication "Building Construction Cost Data 1985" de Robert Snow Means. Ce coût inclut les équipements intégrés, les conditions spéciales et les contingences.

(2) Page 348 de la publication mentionnnée en (1). Indice moyen des indices de Montréal (,968) et de Québec (,962).

(3) Indices des coûts de construction publiés par Statistique Canada, catalogue 62-007, décembre 1984, tableau 7,1, Montréal, Bâtiment institutionnel (école), page 53.

Troisième trimestre 1983=	112,1
Troisième trimestre 1984=	115,0 soit une augmentation de 2,59 % ou 0,216 % par mois
Laboratoires, services de communication et cliniques=	90,00 x ,965 x ,00216 x 11 mois= 2,06
Classes, bureaux etc.=	78,25 x ,965 x ,00216 x 11 mois= 1,79

(4) 5 % du coût de construction:

Laboratoires, services de communication et cliniques=	((90,00 x ,965) + 2,06) x 5 %= 4,45
Classes, bureaux etc.=	((78,25 x ,965) + 1,79) x 5 %= 3,87

(5) 10 % du coût total de construction.

(6)

	Coût unitaire du pi^2 net déjà utilisé par le Ministère et recommandé par le comité mixte ministère-universités (en $ de juin 1977) a	Indexation (9) de juin 1977 (169,5) à décembre 1984 (313,0) soit une augmentation de 84,7 % b	Indexation (10) de décembre 1984 à décembre 1985 soit une augmentation de 7,7 % c	Facteur de conversion du coût unitaire du pi^2 net au pi^2 brut d	Coût unitaire du pi^2 brut e=(a+b+c) x d
Laboratoires, services de communication, cliniques	18,07	15,31	2,57	,68	24,45
Classes, bureaux etc.	6,75	5,72	,96	,68	9,13

(7) Pages 329 et 333 de la publication mentionnée en (1)

College Sciences, Engineering, Laboratories	91,55
Research Laboratories and Facilities	88,45
Moyenne 91,55 + 88,45= 180,00 ÷ 2=	90,00

(8) Page 329 de la publication mentionnée en (1)

College, Classrooms and Administration	78,25

(9) Statistique Canada, 62-007, décembre 1984, indice des prix des machines et du matériel, meubles de bureaux et matériel, page 95 tableau 16-2.

(10) Même source qu'en (9). 4e trimestre 1983 à 4e trimestre 1984, 290,6 à 313,0 soit une augmentation de 7,7 %.

(11) Coût unitaire total:

	Au pied carré brut a	Au pied carré net b= a ÷ 0,68	Au mètre carré net c= b ÷ 0,0929	Au mètre carré brut d= a ÷ 0,0929
Laboratoires, services de communication, cliniques	127,15	186,98	2 012,70	1 368,68
Classes, bureaux etc.	98,42	144,74	1 558,02	1 059,42

N.B. Le coût des travaux sera augmenté du montant affecté à l'intégration des arts selon l'échelle annexée au document "Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des édifices du gouvernement du Québec" (voir page 26).

D.G.E.RU. - D.R.M.F.
Le 9 avril 1985

Tableau 1 (suite)

Politique d'intégration des arts à l'architecture
et à l'environnement des édifices du gouvernement du Québec

Le budget, devant être alloué à l'intégration des arts lors d'un projet de construction d'un édifice, est déterminé selon l'échelle suivante:

Coût des travaux	Montant affecté à l'intégration des arts
Moins de 150 000 $	Nil
De 150 000 $ à 400 000 $	1,5 %
De 400 000 $ à 2 M $	6 000 $ pour les premiers 400 000 $ plus 1,25 % de la tranche suivante
De 2 M $ à 5 M $	26 000 $ pour les deux premiers millions plus 1,0 % de la tranche suivante
De 5 M $ et plus	56 000 $ pour les cinq premiers millions plus 0,5 % de la tranche suivante

Comparaison des espaces normalisés estimés 1984-1985 et des espaces inventoriés 1984-1985

Établissements universitaires	Espaces normalisés 1984-1985	Espaces inventoriés (I.L.U.Q. 1984-1985) ajustés				Position relative actuelle	
		En propriété	En location	% en location	Total	En propriété	Total
	a	b	c	d=(c ÷ e)x100	e=(b+ c)	f=(b ÷ a)	g=(e ÷ a)
Bishop	11 069	16 878	-	00,0	16 878	1,52	1,52
Concordia	138 432	89 665	28 270	24,0	117 935	0,65	0,85
H.E.C.	18 899	13 331	4 259	24,2	17 590	0,71	0,93
Laval	249 394	232 887	-	00,0	232 887	0,93	0,93
McGill & Col. MacDonald	244 334	237 927	-	00,0	237 927	0,97	0,97
Montréal	245 940	200 338	27 925	12,2	228 263	0,81	0,93
Polytechnique	50 429	40 329	1 023	2,5	41 352	0,80	0,82
S/T Montréal, H.E.C. & Poly.	310 268	253 998	33 207	11,6	287 205	0,82	0,93
U.Q.A.M.	145 364	82 645	51 679	38,4	134 324	0,57	0,92
U.Q.T.R.	42 886	45 464	3 530	7,2	48 994	1,06	1,14
U.Q.A.C.	37 996	33 123	12 678	27,7	45 801	0,87	1,21
U.Q.A.R.	17 162	17 136	481	2,7	17 617	1,00	1,03
U.Q.A.H.	16 587	11 317	7 856	41,0	19 173	0,68	1,16
U.Q.A.T.	6 351	-	5 501	100,0	5 501	0,00	0,87
I.N.R.S.							
-Montréal	6 509	3 931	1 589	28,8	5 520	0,60	0,85
-Québec	3 921	-	3 318	100,0	3 318	0,00	0,85
-Rimouski	3 043	2 586	-	0,0	2 586	0,85	0,85
I.A.F.	11 497	10 451	1 099	9,5	11 550	0,91	1,00
E.N.A.P.							
-Montréal	1 114	-	1 360	100,0	1 360	0,00	1,22
-Québec	3 528	-	4 315	100,0	4 315	0,00	1,22

Comparaison des espaces normalisés estimés 1984-1985 et des espaces inventoriés 1984-1985

Établissements universitaires	Espaces normalisés 1984-1985	Espaces inventoriés (I.L.U.Q. 1984-1985) ajustés				Position relative actuelle	
		En propriété	En location	% en location	Total	En propriété	Total
	a	b	c	d=(c ÷ e)x100	e=(b+c)	f=(b ÷ a)	g=(e ÷ a)
E.T.S.	7 213	-	4 927	100,0	4 927	0,00	0,68
T.E.L.U.Q.							
-Montréal	1 851	-	1 955	100,0	1 955	0,00	1,06
-Québec	3 740	-	3 950	100,0	3 950	0,00	1,06
U.Q.S.S.							
-Montréal	54	-	107	100,0	107	0,00	1,98
-Québec	2 740	-	4 740	100,0	4 740	0,00	1,96
Sherbrooke	97 430	94 168	19 284	17,0	113 452	0,97	1,16
Total	1 367 158	1 132 176	189 846	14,4	1 322 022	0,83	0,97

Comparaison des espaces en propriété et des espaces normalisés prévus à long terme

Établissements universitaires	Espaces normalisés 1983-1984 a	Coefficient de variation des clientèles entre 1983-1984 & 1984-1985 b	Espaces normalisés 1984-1985 c= a x b	Clientèles 1984-1985 estimées d	Prévisions minimale e	Prévisions maximale f	Prévisions moyenne g=(e+f)÷2	Coefficient de variation à long terme h= g ÷ d	Espaces normalisés à long terme i= c x h
Bishop	9 969	1,1103	11 069	1 450	1 184	1 450	1 317	0,9083	10 054
Concordia	137 075	1,0099	138 432	17 504	13 494	17 504	15 499	0,8855	122 575
H.E.C.	18 216(1)	1,0375	18 899	4 394	3 782	4 394	4 088	0,9304	17 584
Laval	240 751	1,0359	249 394	25 810	19 887	24 854	22 371	0,8667	216 159
McGill & College MacDonald	248 914	0,9816	244 334	19 991	15 787	19 991	17 889	0,8949	218 643
Montréal	223 663(1)	1,0996	245 940	25 981	21 450	25 981	23 716	0,9128	224 494
Polytechnique	46 871(1)	1,0759	50 429	4 111	3 284	4 111	3 698	0,8994	45 357
S/T Mont., H.E.C., Poly.	288 750	1,0884	315 268	-	-	-	-	0,9114	287 435
U.Q.A.M.	137 291	1,0588	145 364	20 831	17 141	20 831	18 986	0,9114	132 489
U.Q.T.R.	42 219	1,0158	42 886	6 249	4 906	6 249	5 578	0,8925	38 278
U.Q.A.C.	37 225	1,0207	37 996	4 149	3 491	4 149	3 820	0,9207	34 983
U.Q.A.R.	16 252	1,0560	17 162	2 657	1 994	2 657	2 326	0,8752	15 021
U.Q.A.H.	15 374	1,0789	16 587	2 407	2 070	2 407	2 239	0,9300	15 426
U.Q.A.T.	6 133	1,0355	6 351	1 139	985	1 141	1 063	0,9333	5 927

(1) Pour le calcul des espaces normalisés de ces établissements, voir page 13

Tableau 3

Comparaison des espaces en propriété et des espaces normalisés prévus à long terme

Établissements universitaires	Espaces normalisés à long terme j	Espaces inventoriés ajustés en propriété 1984-1985 k	Ajouts d'espaces déjà approuvés l	Position relative à long terme m=(k + l)÷ j	Ajouts d'espaces qui sont recommandés n	Position relative à long terme recommandée o=(k + l + n)÷ j
Bishop	10 054	16 878	-	1,68	-	1,68
Concordia	122 575	89 665 (1)	-	0,73	18 140 (2)	0,96 (3)
H.E.C.	17 584	13 331	2 776 (4)	0,92	-	0,92
Laval	216 159	232 887	-	1,08	-	1,08
McGill & College MacDonald	218 643	237 927	15 793 (5)	1,16	-	1,16
Montréal	224 494	200 338 (6)	-	0,89	9 104 (7)	0,93
Polytechnique	45 357	40 329	-	0,89	5 037 (8)	1,00
S/T Mont., H.E.C., Poly.	287 435	253 998	2 776	0,89	14 141	0,94
U.Q.A.M.	132 489	82 645	-	0,62	32 974 (9)	0,94 (3)
U.Q.T.R.	38 278	45 464	-	1,19	-	1,19
U.Q.A.C.	34 983	33 123	-	0,95	-	0,95
U.Q.A.R.	15 021	17 136	-	1,14	-	1,14
U.Q.A.H.	15 426	11 317 (10)	-	0,73	-	0,73
U.Q.A.T.	5 927	-	-	0,00	-	0,00

(1) Les espaces inventoriés contiennent les espaces du Pavillon des Beaux-Arts (7 865 m^2) pour lesquels une subvention d'investissements a été prévue dans le plan quinquennal 1983-1988.
(2) Nouvelle construction de bibliothèques (18 140 m^2 dont 6 850 m^2 sont autofinancés). La partie subventionnée du projet élève la position relative à 0,90.
(3) En tenant compte de la location d'espaces au Parc Olympique (9 869 m^2 pour l'Université Concordia et 9 337 m^2 pour l'UQAM).
(4) Agrandissement de l'École des H.E.C.
(5) Installations sportives (6 503 m^2), agrandissement de la ferme (8 361 m^2) et rénovation de la Faculté de génie (929 m^2). Tous ces projets sont autofinancés.
(6) Les espaces inventoriés incluent l'agrandissement de 4 344 m^2 effectué à l'École de médecine vétérinaire.
(7) Construction d'une nouvelle bibliothèque des lettres et des sciences humaines, dont 6 675 m^2 sont autofinancés.
(8) Agrandissment de l'École Polytechnique. Une partie du coût, soit 2 M $ sera financée par des fonds et dons.
(9) Acquisition du Pavillon Lafontaine (8 674 m^2). Acquisition du Pavillon des Arts IV (8 801 m^2) et Phase II (26 648 m^2 de construction et rénovation dont 11 149 m^2 déjà inventoriés pour le Pavillon Athanase David).
(10) Les espaces inventoriés incluent l'École Sainte-Marie (2 745 m^2) acquise récemment.

Comparaison des espaces en propriété et des espaces normalisés prévus à long terme

Établissements universitaires	Espaces normalisés 1983-1984 a	Coefficient de variation des clientèles entre 1983-1984 & 1984-1985 b	Espaces normalisés 1984-1985 c= a x b	Clientèles 1984-1985 estimées d	Prévisions minimale e	Prévisions maximale f	Prévisions moyenne g=(e+f)÷2	Coefficient de variation à long terme h= g ÷ d	Espaces normalisés à long terme i= c x h
I.N.R.S.									
-Montréal	6 282	1,0362(1)	6 509	40 369	33 163	40 369	36 766	0,9107(2)	5 928
-Québec	3 784	1,0362(1)	3 921	40 369	33 163	40 369	36 766	0,9107(2)	3 571
-Rimouski	2 937	1,0362(1)	3 043	40 369	33 163	40 369	36 766	0,9107(2)	2 771
I.A.F.	11 095	1,0362(1)	11 497	40 369	33 163	40 369	36 766	0,9107(2)	10 471
E.N.A.P.									
-Montréal	1 058	1,0533	1 114	237	197	237	217	0,9156	1 020
-Québec	3 349	1,0533	3 528	237	197	237	217	0,9156	3 230
E.T.S.	7 413	0,9730	7 213	794	644	794	719	0,9055	6 532
T.E.L.U.Q.									
-Montréal	2 125	0,8710	1 851	1 810	1 638	1 828	1 733	0,9575	1 772
-Québec	4 294	0,8710	3 740	1 810	1 638	1 828	1 733	0,9575	3 581
U.Q.S.S.									
-Montréal	52	1,0362(1)	54	40 369	33 163	40 369	36 766	0,9107(2)	49
-Québec	2 331	1,0362(1)	2 415	40 369	33 163	40 369	36 766	0,9107(2)	2 199
Sherbrooke	88 052	1,1065	97 430	9 353	7 441	9 353	8 397	0,8978	87 471
Total	1 312 725	1,0416	1 367 158	-	-	-	-	0,8963	1 225 585

(1) Le coefficient de variation de clientèles est celui du réseau "Université du Québec".
(2) Le coefficient de variation de clientèles à long terme est celui du réseau "Université du Québec".

Tableau 3

Comparaison des espaces en propriété et des espaces normalisés prévus à long terme

Établissements universitaires	Espaces normalisés à long terme j	Espaces inventoriés ajustés en propriété 1984-1985 k	Ajouts d'espaces déjà approuvés l	Position relative à long terme m=(k + l)÷ j	Ajouts d'espaces qui sont recommandés n	Position relative à long terme recommandée o=(k + l + n)÷ j
I.N.R.S. -Montréal	5 928	3 931	-	0,66	2 000 (1)	1,00
-Québec	3 571	-	-	0,00	-	0,00
-Rimouski	2 771	2 586	-	0,93	-	0,93
I.A.F.	10 471	10 451	-	1,00	-	1,00
E.N.A.P. -Montréal	1 020	-	-	0,00	-	0,00
-Québec	3 230	-	-	0,00	-	0,00
E.T.S.	6 532	-	15 834 (2)	2,42	-	2,42
T.E.L.U.Q.-Montréal	1 772	-	-	0,00	-	0,00
-Québec	3 581	-	-	0,00	-	0,00
U.Q.S.S. -Montréal	49	-	-	0,00	-	0,00
-Québec	2 199	-	-	0,00	-	0,00
Sherbrooke	87 471	94 168	-	1,08	-	1,08
Total	1 225 585	1 132 176	34 403	0,95	67 255	1,02 (3)

(1) Acquisition et réaménagement de l'École "Centre de soins à la personne" de la C.E.C.M. pour I.N.R.S.-Santé
(2) Acquisition et réaménagement de l'École Émile Nelligan.
(3) En tenant compte de la location d'espace au Parc Olympique (9 869 m^2 pour l'Université Concordia et 9 337 m^2 pour l'UQAM).